

## PCAET et PLM d'Est Ensemble

### Compte-rendu Atelier thématique « Se déplacer » du 17/11/2022

<i>Objet</i>	Atelier thématique « Se déplacer » – Concertation dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du Plan local de mobilité (PLM)
<i>Date de la réunion</i>	17 novembre 2022
<i>Lieu</i>	Salle Sogeres 100 avenue Gaston Roussel - 93063 Romainville
<i>Rédigé par</i>	Nolwenn SMITH, Solenn DESVIGNES

#### ORGANISATEURS-ANIMATEURS-GARANTS

Nom Prénom	Fonction	Organisation
Girerd Guillaume	Chef de projet / co-gérant	Item
FAVE Ghislain	Chef de projet	SUEZ Consulting
SMITH Nolwenn	Ingénieure de projet stagiaire	SUEZ Consulting
MALANDRINO Cosima	Chargée de mission économie circulaire et climat	Est Ensemble
LE GOUALLEC Christelle	Vice-présidente, chargée des mobilités et des transports	Est Ensemble
URBAN Morgane	Chargée de mission déplacements	Est Ensemble
DEHEDIN Guillaume	Consultant concertation et communication	Aire Publique
DESVIGNES Solenn	Consultante concertation et communication	Aire Publique
ROTBARDT Alain	Garant	Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
EUSTACHE Marie-Claire	Garante	Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

#### PARTICIPANTS

Participation de **17 personnes** (v. détail de participants dans les sections qui synthétisent le travail en sous-groupes).

#### ORDRE DU JOUR

1. PRESENTATION DE LA CO-CONSTRUCTION DU PCAET ET DU PLM D'EST ENSEMBLE
2. PRESENTATION DES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE
3. REACTIONS DES PARTICIPANTS AUX PREMIERS ELEMENTS DE DIAGNOSTICS
4. ECHANGES SOUS FORME DE METAPLAN AVEC LES PARTICIPANTS

#### PIECES JOINTES

Support de présentation diffusé en réunion

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION

### 1. Présentation de la co-construction du PCAET d'Est Ensemble

Intervention de Mme Christelle LE GOUALLEC accueillant les participants et introduisant l'atelier.

Présentation du déroulé, des objectifs et des règles de bonnes conduites de l'atelier par Solenn Desvignes

Intervention de Cosima MALANDRINO pour présenter le contexte de la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de la concertation.

Intervention de Marie-Claire EUSTACHE pour introduire le rôle de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) dans le processus de concertation du public dans le cadre de la révision du PCAET et rappeler la possibilité de contributions sur le site web du PCAET et la possibilité d'organiser des débats d'initiative locale.

Intervention de Guillaume Girerd d'Item pour présenter le contexte de l'élaboration du Plan Local de Mobilité (PLM) et de sa concertation.

### 2. Présentation des forces et faiblesses du territoire

Co-présentation par Ghislain Fave et Guillaume Girerd des éléments de diagnostics des PCAET et PLM ainsi que des forces et faiblesses d'Est Ensemble dans le domaine de la mobilité.

### 3. Réactions des participants aux premiers éléments de diagnostics

Un participant a demandé comment avaient été établis les chiffres sur la possession de voitures à Est Ensemble ainsi que le nombre de voitures qui traversent le territoire. Réponse de Guillaume Girerd : les chiffres de possession de voitures proviennent des enquêtes annuelles de l'INSEE tandis que ceux des déplacements sont issus d'études ponctuelles.

Alain ROTBARDT, garant CNDP, a demandé que l'intervenant précise la signification du terme NO<sub>x</sub> pour le public non spécialiste. Réponse de Ghislain FAVE : il désigne les oxydes d'azotes, des molécules provenant majoritairement de la combustion des moteurs des voitures et qui sont dangereux pour la santé (allergies, asthme).

Plusieurs participants ont demandé des précisions sur le calendrier de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) du Grand Paris : la fin des voitures thermiques est-elle en 2030 ou 2035 ? A quand l'interdiction des voitures crit'air 3 ? Réponse de Guillaume Girerd : les voitures thermiques seront interdites à la vente en 2035 partout en France, mais seront interdites à la circulation dans la ZFE de la Métropole du Grand Paris dès 2030. L'interdiction des crit'airs 3 est prévue à ce jour pour juillet 2023, mais il est vrai qu'il y a un réel manque de lisibilité dans ce calendrier qui est en perpétuelle mutation.

Un participant a demandé qui serait responsable des amendes sur Est Ensemble pour manquement à la ZFE. Réponse de Guillaume Girerd : il s'agira de la police, et non de l'Etablissement Public Territorial (EPT).

Un participant a demandé de préciser la carte des véhicules concernés par la ZFE et notamment la légende. Réponse de Ghislain Fave : il s'agit du pourcentage de voitures étant crit'air 4,5 ou non-classés, c'est-à-dire le pourcentage de voitures qui sont déjà impactées par la ZFE.

Un participant a demandé quelles avaient été les mesures pour limiter les voiries à 30km/h dans Est Ensemble, et s'il s'agissait seulement de panneaux. Réponse de Guillaume Girerd : il y a à la fois des zones où seulement des panneaux avaient été installés, mais également des zones où des transformations structurelles (dos d'ânes par exemple) ont été construites.

Un participant a demandé la signification de la phrase « arrêter une hiérarchisation fonctionnelle du réseau viaire sur Est Ensemble ». Réponse de Guillaume Girerd : ici « arrêter » est utiliser dans le sens « décider de ».

Un participant a demandé quelle était la part du vélo et de la marche à pied à Est Ensemble comparé à Paris. Réponse de Guillaume Girerd : à Est-Ensemble, le vélo est à 3% et la marche à pied à 5%. A Paris, le vélo est déjà à 5%, et la marche à pied est bien plus importante.


### 4. Echange sous forme de métaplan avec les participants

**Table 1 : développement et promotion des modes actifs (marche, vélos, etc.)**

**Participants**

- 1 membre de la Fédération Utilisateurs Bicyclettes (FUB) (région Ile de France)
- 1 membre de l'association H2O Bobigny
- 1 habitante du territoire
- 1 habitante du territoire
- 1 membre de La cyclofficine
- 1 membre du Collectif O'monauto 93

La plupart des participants ont exprimé le fait qu'il faudrait **développer le réseau cyclable sur Est Ensemble**. De nombreuses propositions ont été formulées en ce sens :

- Aménager des voies vélos distinctes des voies de bus, pour sécuriser les déplacements des cyclistes
  - Utiliser un revêtement de couleur unique voyante pour matérialiser les pistes et bandes cyclables sur tout le territoire
  - Favoriser les pistes cyclables en site propre pour garantir la sécurité des cyclistes
  - Systématiser les panneaux M12 (cédez-le-passage pour cyclistes) et carrefours hollandais (aménagement où la piste cyclable est décalée par rapport aux autres files au niveau du croisement. Cela permet aux chauffeurs de camion de mieux repérer les cyclistes dans les virages et leurs angles morts. Ils sont spécialement pensés pour sécuriser le passage des cyclistes au niveau des intersections. La piste cyclable de couleur vive (généralement verte) permet par ailleurs de bien identifier l'axe pour les vélos.)
- 
- Proscrire les pistes cyclables sur les trottoirs, dangereuses pour les piétons et source d'anxiété pour les cyclistes
  - Favoriser la continuité des pistes cyclables : d'importantes ruptures dans les itinéraires existent à ce jour
  - Veiller aux sens de circulation des pistes cyclables pour favoriser des aménagement intelligents, pratiques et source de sécurité
  - Faire des pistes cyclables le long des grands axes routiers (départementaux, nationaux et autoroutes) : pour certains participants, ce type de pistes exposerait les cyclistes à d'importantes pollutions
  - Mieux dimensionner la taille des pistes cyclables : certaines sont très larges alors que faiblement fréquentées et des cyclistes continuent de rouler au milieu des voitures.
- ⇒ Un participant s'est opposé à une grande partie de ces propositions en estimant que le partage de route entre automobilistes et cyclistes était préférable à l'aménagement de pistes cyclables, source de dangers et de pollutions pour les cyclistes qui respirent les pots d'échappement. Par ailleurs, le recours au vélo aurait atteint son plateau et il serait inutile de réaliser de nouveaux aménagements qui ne seraient que très peu utilisés. Il a par ailleurs été rappelé les contraintes liées à l'architecture et à l'urbanisme du territoire : certaines rues ne peuvent pas accueillir de pistes. Le projet de RER Vélo devant aboutir en 2030 (projet de réseau d'aménagements cyclables permettant de circuler de manière sécurisée à travers la Région Ile-de-France dont la carte figure ci-dessous), et sa pertinence, a par ailleurs été remis en cause. Pour un participant, ce projet n'a émergé que grâce au lobbying d'associations pro-vélos qui ne sont pas représentatives de la population.



Il conviendrait également de **développer l'offre de stationnement vélo** sur le territoire :

- Démultiplier le nombre de stationnements pour les vélos, face aux manques constatés à ce jour
- Transformer des places de stationnement pour voitures en plusieurs places de stationnement pour les vélos
- Travailler avec les prestataires de parkings privés pour installer des parkings à vélos sécurisés (qui pourraient être payants)
- Afin de favoriser l'égalité de traitement entre les différents modes de transports, il a été proposé par un participant de rendre le stationnement pour les vélos payants, compte tenu de la place qu'ils occupent sur l'espace public.

En lien avec les sujets de stationnement, il a été proposé de développer le nombre de places et les autorisations pour transporter des vélos dans les trains et RER.

Certains participants ont également souhaité que des actions soient proposées pour **lever les freins à la pratique du vélo via des actions de sensibilisation et d'éducation** :

- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la circulation à vélo (Programme savoir rouler à vélo, vélo écoles)
- Permettre l'apprentissage du vélo pour les adultes et les aider à dépasser leurs appréhensions
- Apprendre la sécurité routière aux cyclistes : obligation de passer le code de la route

Les participants ont également insisté sur l'importance de **sécuriser les circulations des piétons et de favoriser la pratique de la marche** :

- Dégager les vues des passages piétons : interdire le stationnement de véhicules à proximité
- Mieux prendre en compte les piétons dans la définition des pistes cyclables

Certains participants ont également jugé important de réduire les freins à la pratique cyclable générés par **les circulations routières** :

- Abaisser la vitesse de circulation, généraliser le 30 km/h en centre-ville
  - Avoir davantage de places de livraisons pour réduire le stationnement sauvage de livreurs qui participent à la congestion des axes routiers et sont des obstacles sur les pistes cyclables
  - Développer des solutions de partage de voiture et de parkings (y compris privés)
- ⇒ Pour un participant, il est primordial de garantir la liberté de déplacement. A ce sujet, il conviendrait de stopper les politiques de stigmatisation des automobilistes, alors même que l'ensemble de la population ne peut/veut pas faire de vélos et que les transports en commun sont notoirement insuffisants. Par ailleurs, avec l'avènement des voitures électriques non polluantes, il convient de remettre en cause les arguments et politiques « anti-voitures » reposant sur l'argument des pollutions. Il considère que le groupe des participants de la table n'est pas forcément représentatif car il est majoritairement composé de partisans du vélos, venus faire valoir leur point de vue.

Certains participants ont rappelé l'importance d'agir face aux incivilités causées par certains cyclistes vis-à-vis des piétons et cyclistes :

- Imposer l'immatriculation des vélos
  - Inciter les pouvoirs publics à agir face aux incivilités des cyclistes
  - Avoir un délit de fuite en cas d'accidents causés par un cycliste
- ⇒ Pour d'autres participants, il convient de relativiser les incivilités causées par les cyclistes au regard de celles commises par les automobilistes qui menacent davantage la vie d'autrui.

Enfin des propositions complémentaires ont été formulées par les participants :

- Avoir des abris/box dans l'espace public pour changer de chaussures (baskets/talons)
- Inciter les employeurs à faciliter la mobilité à vélo et à pied de ses employés
- Développer des solutions de transports sur de courtes distances avec des chevaux, poneys et ânes.
- Mettre en place des solutions de triporteur
- Augmenter le nombre de stations vélo « urgence » (gonflage et réparation des pneus...)

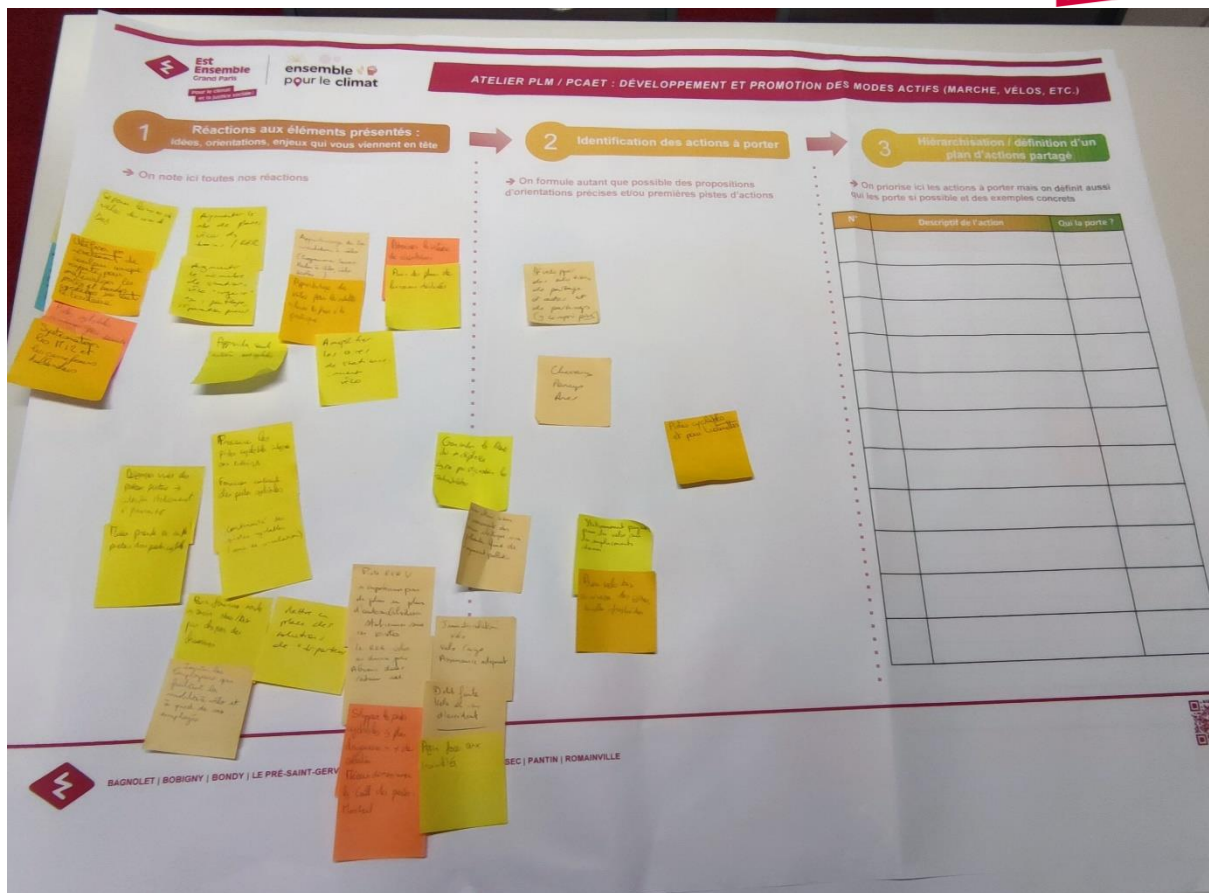


Figure 1 – Travail en sous-groupe - Table 1

**Table 2 : développement d'un réseau de transports en commun fiable :**

**Participants**

- 1 membre de l'association H2O BOBIGNY
- 1 membre de La sardine bleue
- 1 membre de Paris en Selle
- 1 habitant du territoire
- 1 membre de La cyclofficine

Les participants ont tout d'abord rappelé l'importance d'**anticiper et adapter l'offre de mobilité**, au regard du contexte actuel et futur (pollution, hausse de la population, changement des pratiques, etc.). Cela passe par :

- Un changement des manières de vivre avec un rapprochement des manières de consommer, travailler, etc. et de se déplacer en ayant une réflexion sur :
  - La manière d'aménager le territoire
  - Les aides à déployer, notamment pour le développement du vélo, ou l'incitation à utiliser les transports en commun
- Une anticipation de l'arrivée de la ZFE avec :
  - La nécessité de faire coïncider massivement interdictions et renfort des alternatives aux déplacements motorisés individuels (avec les transports en commun ou le covoiturage)
  - Le déploiement des nouveaux modes légers
  - La mise en place d'expérimentations

Les participants ont exprimé le fait qu'il faudrait **renforcer le maillage du territoire en transports en commun** avec :

- Un renforcement de l'axe Nord-Sud et des zones non desservies et enclavées
- Une meilleure connexion Paris / Est Ensemble / banlieue

- Un renforcement de l'offre de modes lourds principalement (métros et trains par exemple) et une offre de bus actuellement impactée par le manque de :
  - Financements et de projets prévus au contrat de plan Etat-Région
  - Conducteurs (alors que le territoire pourrait mettre en place un plan emplois car il dispose de personnes pouvant potentiellement être formées pour ce faire)

Les participants ont rappelé l'importance de développer un **réseau de transport plus lisible et fiable** avec :

- Une communication plus efficace (suivi de bus en temps réel via un système de géolocalisation « ex. appli zen bus »)
- Une augmentation et amélioration de la vitesse commerciale des bus via :
  - Le renouvellement du parc de bus, et le déploiement de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS)
  - Le déploiement de voies dédiées, inaccessibles aux voitures, ou contrôlées via un système de lectures de plaques

De plus, les participants ont également rappelé l'importance de **repenser l'intermodalité et faciliter l'accès aux transports**, non pas par des pôles d'échanges uniquement, mais dès que l'on quitte son domicile par exemple. Cela passe par :

- Un changement des pratiques individuelles en termes de mobilités par :
  - La coexistence des différents moyens de transports afin de faire baisser les incivilités et le bon partage des cheminements
  - La sensibilisation aux nouveaux moyens de se déplacer
- Un accompagnement des publics au report modal via des :
  - Cheminements facilités pour les vélos
  - Navettes de rabattement
- Le développement d'infrastructures et pôles d'échanges disposant de :
  - Parkings relais sécurisés pour :
    - Vélos
    - Voitures, notamment face aux enjeux liés à la ZFE
- Une offre de transports en commun plus novatrice et adaptée à toutes et tous avec des transports :
  - A la demande
  - Innovants, adaptés et accessibles à toutes et tous en répondant aux différents usages et fonctions (ex. espaces de stockage pour les courses, vélos, etc.)

Enfin, il a été mis en avant l'importance d'atteindre l'objectif d'une offre de transports à l'accessibilité portée à 100 %, et de prendre en compte les questions d'implication des entreprises dans les plans de déplacement.



Figure 2 – Travail en sous-groupe - Table 2

**Table 3 : réduction de l'usage de la voiture et de son impact sur l'environnement**

**Tour de table pour se présenter**

5 participants :

- 1 habitant de Montreuil, membre de la convention citoyenne pour le climat
- 1 habitant d'Est Ensemble, membre d'une association de cycliste et de vélo-école
- 1 habitant de Bondy, chargé de mission concertation citoyenne à Pantin
- 1 habitant d'Est Ensemble, co-fondateur d'une start-up d'autopartage de voiture
- 1 habitant d'Est Ensemble, travaillant au département voirie du Département Seine-Saint-Denis

**Idées de pistes d'actions :**

Les participants ont exprimé le fait qu'il faudrait **réduire la place de la voiture sur les voiries** :

- Cela peut passer par créer des sens uniques pour la voiture et des doubles-sens pour les mobilités douces. Cependant, cela pose des soucis pour les bus ;
  - Cela peut passer par des zones de voiries sans voitures avec seulement des bus, des vélos et des piétons (et les voitures des riverains), ce qui ne peut être viable que dans certains quartiers ;
  - Cela peut passer par la suppression des places de parking ou le rendre payant : cela permet aussi de créer un revenu pour les communes ou l'EPT pour financer d'autres projets environnementaux ;
- ⇒ Cependant, les participants ont souligné qu'il ne fallait pas tout bonnement supprimer la voiture qui reste un moyen de transport essentiel pour les personnes à mobilité réduite. Si l'on réduit la place de la voiture, il faut garantir une alternative attractive et adaptée à tous.

Les participants ont rappelé l'importance de l'**optimisation de l'usage des voitures** :

- Cela peut passer par un service de location de voitures de la ville, afin d'avoir des prix abordables pour toute la population d'Est Ensemble ;
- Cela peut passer par un renforcement du covoiturage ;
- Cela peut passer par un renforcement de l'autopartage, que ce soit pour des véhicules légers mais aussi des petits utilitaires.

Les participants ont également souligné l'importance d'utiliser des **véhicules moins polluants** :

- Cela peut passer par des aides au retrofit pour transformer son véhicule thermique en véhicule électrique à moindre coût ;
  - Par une communication claire et intelligente sur la ZFE par l'EPT.
- ⇒ Cependant, un participant a rappelé que l'électrique n'était pas une solution miracle, notamment pour les vélos et que cela augmentait la pression sur les ressources minières : un vélo mécanique reste la meilleure solution face au vélo électrique d'un point de vue écologique.

Les participants ont insisté sur l'importance de la **transition modale de la voiture vers les modes de transport actifs** :

- Cela peut passer par la sensibilisation et l'éducation, notamment avec les vélo-écoles ;
  - Cela peut passer par un service de locations de vélos adaptés à tous les besoins (avec notamment des vélos triporteurs) ;
  - Cela peut passer par la création de zones de stationnement adaptées pour tous les vélos et sûres ;
  - Cela peut passer par une aide à l'achat de cadenas qui peut être très coûteux ;
  - Cela peut passer par des infrastructures de pistes cyclables sécurisées qui ne prennent pas sur le trottoir.
  - Cela peut passer par la création de vie dans la ville avec des commerces de proximité et des emplois locaux pour réduire les distances et les rendre accessibles à pied ou à vélo.
- ⇒ Néanmoins, un participant a rappelé l'importance de protéger les piétons et d'insister sur le civisme des cyclistes, ceux-ci pouvant représenter un danger pour les piétons.

Finalement, quelques autres idées ont été mentionnées :

- La création de parkings-relais sur le territoire d'Est-Ensemble ne semble pas être une bonne idée : cela inciterait de nouveaux véhicules à venir se garer sur le territoire au lieu de se garer dans Paris, et donc cela engendrerait encore plus de circulation et d'embouteillages sur le territoire ;
- Il faut redonner de la compétitivité aux bus pour qu'ils soient une réelle alternative à la voiture et qu'ils soient vraiment accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- Les acteurs publics doivent être exemplaires dans ces questions de sobriété de déplacement.

Priorisation des actions

1. Sensibilisation aux nouveaux usages (covoiturage, auto-partage, vélos-écoles), portée par l'EPT et les communes en associations avec des associations et des collectifs ;
2. Création d'emplois et commerces locaux pour réduire les distances, portée par l'EPT, les communes, les promoteurs et Seine St-Denis Habitat ;
3. Réduction des places de parking pour d'autres usages (vélos, espaces verts), portée par les communes.



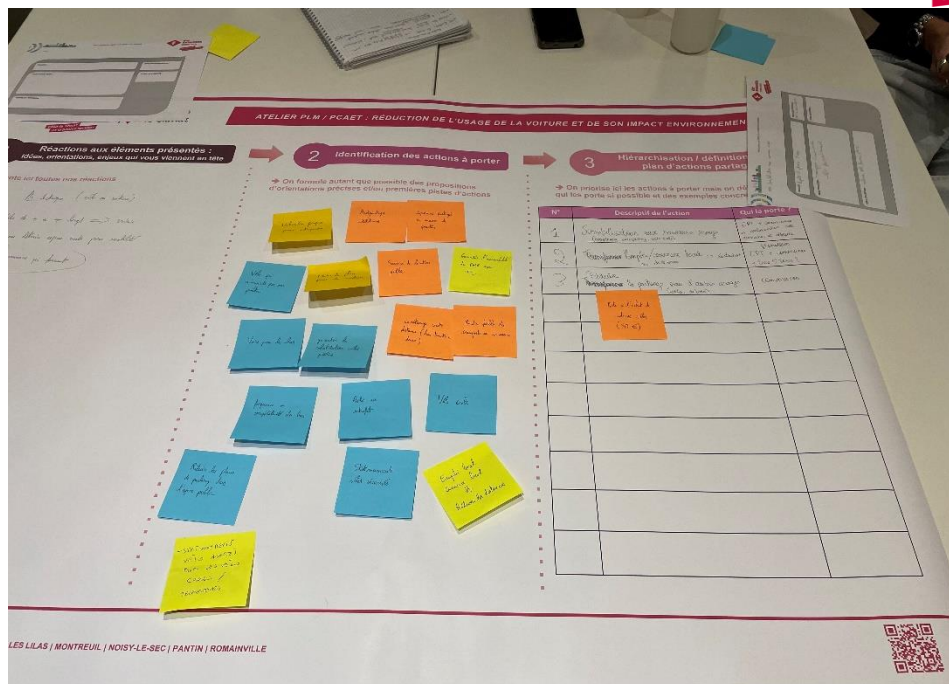


Figure 3 – Travail en sous-groupe - Table 3

## 5. Restitution et discussion

Restitution des débats à chaque table par un rapporteur.

Deux participants ont remarqué qu’il était intéressant de noter que même si les opinions pouvaient diverger sur les manières d’agir, tout le monde présent avait le même but : améliorer le cadre de vie à Est Ensemble et lutter contre le changement climatique.

Un participant a noté qu’un thème n’avait pas été abordé et qu’il mériterait d’être considéré dans les PLM et PCAET : les nouveaux véhicules expérimentaux ultra-petits et économes en carburant.

Une évaluation de l’atelier s’est tenue et a permis de prendre le pouls sur l’action menée et d’avoir plus spécifiquement des retours sur l’animation et les éléments présentés. En réponse, l’action a été saluée par un grand nombre de personnes, même si un participant a trouvé que les questions étaient parfois trop orientées (en étant selon lui pro-vélo notamment). Si le temps de questions/réponses a été salué et que le travail aux tables a été apprécié, une personne a toutefois jugée difficile de prendre la parole du fait d’un participant.

## PCAET d'Est Ensemble

### Compte-rendu Atelier thématique « Se loger et travailler » du 24/11/2022

<b>Objet</b>	Atelier thématique « Se loger et travailler » – Concertation dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
<b>Date de la réunion</b>	24 novembre 2022
<b>Lieu</b>	Salle des pas perdus, Hôtel de ville de Bagnolet Place Salvador-Allende - 93170 Bagnolet
<b>Rédigé par</b>	Eloïse Duthel, Baptiste Leveque et Ghislain Favé

#### ORGANISATEURS-ANIMATEURS-GARANTS

Nom Prénom	Fonction	Organisation
FAVE Ghislain	Chef de projet	SUEZ Consulting
LEVEQUE Baptiste	Ingénieur de projet	SUEZ Consulting
DUTHEL Eloïse	Chargée de mission énergie et climat	Est Ensemble
GINESTY Julie	Chargée de mission écologie urbaine	Est Ensemble
AMZIANE Samir	Responsable du pôle urbain	Est Ensemble
ASTIER Laura	Chargée de mission transition écologique	Est Ensemble
ROTBARDT Alain	Garant	Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
EUSTACHE Marie-Claire	Garante	Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

#### PARTICIPANTS

Participation de **21 personnes**

#### ORDRE DU JOUR

1. PRESENTATION DE LA CO-CONSTRUCTION DU PCAET
2. PRESENTATION DES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE
3. REACTIONS DES PARTICIPANTS AUX PREMIERS ELEMENTS DE DIAGNOSTICS
4. ECHANGES SOUS FORME DE METAPLAN AVEC LES PARTICIPANTS

#### PIECES JOINTES

Support de présentation diffusé en réunion

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION

### 1. Présentation de la co-construction du PCAET d'Est Ensemble

Intervention d'Edouard DENOUEL, 3<sup>ème</sup> maire-adjoint chargé de l'éducation, de la question écologique et climatique, du plan climat, de la réduction de l'empreinte carbone, de la sobriété, de la transition énergétique, de l'alimentation, de l'habitat, de la réduction des déchets, de la lutte contre le gaspillage et les pollutions, accueillant les participants et introduisant l'atelier.

Intervention d'Éloïse DUTHEL pour présenter le contexte de la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de la concertation.

Présentation des règles de bonnes conduites de l'atelier par Ghislain Favé.

Intervention de Marie-Claire EUSTACHE pour introduire le rôle de la Commission nationale du débat public (CNDP) dans le processus de concertation du public dans le cadre de la révision du PCAET et rappeler la possibilité de contributions sur le site web du PCAET et la possibilité d'organiser des débats d'initiative locale.

### 2. Présentation des forces et faiblesses du territoire

Présentation de Ghislain Fave de SUEZ Consulting des éléments de diagnostics du PCAET et ses études complémentaires ainsi que des forces et faiblesses d'Est Ensemble dans le domaine du bâtiment et de l'énergie.

### 3. Echange sous forme de métaplan avec les participants

#### Table 1 : Rénover le parc immobilier, diminuer les consommations énergétiques des logements et lutter contre la précarité énergétique

#### Tour de table pour se présenter

8 participants :

- Un participant travaillant à la Métropole du Grand Paris (MGP)
- Un participant travaillant aux compagnons bâtisseurs
- Un participant travaillant à la Croix Rouge Logicité Insertion
- Un participant travaillant à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maitrisez votre Energie (ALEC-MVE)
- Un participant travaillant à la Ville de Bagnole
- Un participant élu de la Ville de Bagnole
- Un participant travaillant au Conseil Départemental (CD) 93
- Un participant travaillant à l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR)

1 intervenant Responsable pôle habitat à la Direction Habitat et Renouvellement Urbain (DHRU) d'Est Ensemble

1 facilitateur Ingénieur de projet à Suez Consulting

#### Idées de pistes d'actions :

Des questions et problématiques ont été évoquées lors du premier temps d'échanges :

- Quelle est la part du neuf et de la rénovation à Est Ensemble ? => Réponse d'un intervenant d'Est Ensemble : dynamique de construction très forte à EE, avec plus de **2800 logement/an construits** ; un participant évoque le fait que l'Etat et la Région poussent à construire du neuf, ce qui pose des problèmes de tension au niveau de la rénovation de l'existant
- Un prix de la rénovation qui est trop élevé par rapport au foncier : **Comment motiver les personnes à rénover quand le coût de la rénovation est supérieur au prix du foncier ?**

- Les logements les moins performants sont occupés par les ménages les plus modestes et les coûts d'une rénovation performante sont souvent inaccessibles
- Des **indicateurs spécifiques à la rénovation** doivent être utilisés pour suivre l'évolution de la rénovation sur le territoire dépendamment des travaux, mais lesquels ? Comment différencier une rénovation où seule la chaudière à bois a été remplacée d'une rénovation plus complète (changement de fenêtres + isolation) ?
- Les restes à charges sur les rénovations sont encore trop importants et donc la rénovation est peu accessible aux habitants du territoire => un participant évoque l'exemple d'un territoire en France où des associations spécifiques prennent en charge une partie de ce reste à charges
- Un participant évoque la complexité de changer l'ensemble des chaudières anciennes présentes sur le territoire car il n'y a pas assez de main d'œuvre qualifiée
- Aujourd'hui, il y a un manque cruel de personnel qualifié pour prendre en charge les appels téléphoniques afin de conseiller les habitants sur les travaux de rénovation et les aider dans leur demande
- Les délais de montage des dossiers de rénovation sont souvent trop longs et ceux qui montent les dossiers en ne les terminant pas dans les temps voient leur dossier s'annuler, et donc ils sont obligés d'en refaire un. Il y a un travail d'accompagnement à réaliser pour réduire ces délais de montage ou atténuer la lourdeur administrative. Aussi, quelles solutions faudrait-il proposer pendant cette attente ?
- Il y a peu d'artisans capables de respecter le cahier des charges des rénovations, il faudrait des formations spécifiques, voire des certificats afin de garantir leur habilité à réaliser ce type de prestation.
- Par rapport aux logements déjà occupés par des locataires qui ne paient pas leurs factures, comment partir sur des projets de rénovation de la part des bailleurs en connaissance de ces impayés existants ?
- Il y a actuellement un blocage des ABF (Architecte des bâtiments de France) des permis de construire pour les rénovations. Comment éviter ces blocages ?
- On prend beaucoup en **considérant le confort thermique hivernal, mais quid du confort thermique d'été ?** C'est un axe important à considérer dans les rénovations énergétiques avec le changement climatique et l'augmentation des températures
- Plusieurs contraintes identifiées à la rénovation performante : petites surfaces, faibles revenus, l'ABF, l'isolation par l'extérieur parfois impossible, offre d'artisans non structurée
- Comment développer la production d'énergie renouvelable dans les logements ?
- Comment développer l'offre en professionnels certifiés Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) sur le territoire ?
- Comment traiter l'urgence par rapport à la précarité, avant même la précarité énergétique ?
- Comment identifier les situations de précarité énergétique dans les populations invisibles ? (Personnes âgées propriétaires par exemple)

Pistes de réflexion évoquées par les participants lors du premier temps d'échanges :

- Par rapport à l'usage des bâtiments et face à cette urgence, il faut penser **sobriété avant rénovation**, par exemple en réduisant les périodes de chauffe et la température de chauffage. Il y a un travail important à faire sur la pédagogie d'usage.
- Il faudrait encourager l'isolation par l'intérieur car les travaux entrepris peuvent également permettre de lutter contre l'habitat insalubre, ce que ne permet pas de faire l'isolation par l'extérieur, car c'est un travail en « façade », qui a néanmoins l'avantage d'être plus visible et donc de voir que les choses bougent.
- Pour aider à réduire les frais directs de rénovation à l'échelle de l'habitant, il faudrait **développer des associations qui prennent en charge un certain montant des coûts de rénovation à l'aide de fonds desservis par l'Etat** par exemple.
- Il faudrait proposer des solutions immédiates pour lutter contre la précarité énergétique, par exemple en interdisant les coupures d'électricité.
- On pourrait sensibiliser les habitants en distribuant des « kits sobriété » au pied des immeubles (par exemple par l'ALEC-MVE ? + associations locales)
- Chercher des partenariats avec des établissements de crédit ou autres acteurs financiers

Pistes d'action identifiées :

1. Gérer les urgences des rénovations énergétiques en **hiérarchisant les opérations** sans porter préjudices aux projets, portée par les Associations ;
2. Financer les petits travaux urgents (d'entretien courant), portée par la Région et les Associations.

3. Identifier les personnes en précarité énergétique pour le communiquer aux bailleurs qui percevront plus d'aides par ailleurs, portée par Associations, les services Sociaux, les fournisseurs d'énergie.
4. Communiquer sur les aides à la rénovation énergétique et les accompagnements sociaux, portée par les Associations, les Collectivités et l'Etablissement Public Territorial (EPT)
5. Renforcer le service public pour qu'il encaisse les demandes croissantes des rénovations énergétiques, portée par l'ALEC MVE et l'EPT
6. Se rapprocher des caisses de retraites et des partenaires privés (Crédit Mutuel, La Poste, etc.) pour avancer les travaux de rénovation énergétique, portée par les Collectivités, l'Etat et la Région
7. Mobiliser et sensibiliser les artisans sur les aspects de certification RGE, portée par l'ALEC MVE et la Métropole du Grand Paris
8. Lutter contre le déficit en RGE au niveau des artisans, portée par la Chambre des métiers, les Fédérations du bâtiment, les Collectivités et l'ALEC MVE
9. Sensibiliser sur la pratique des économies d'énergie par l'usage, portée par les Associations

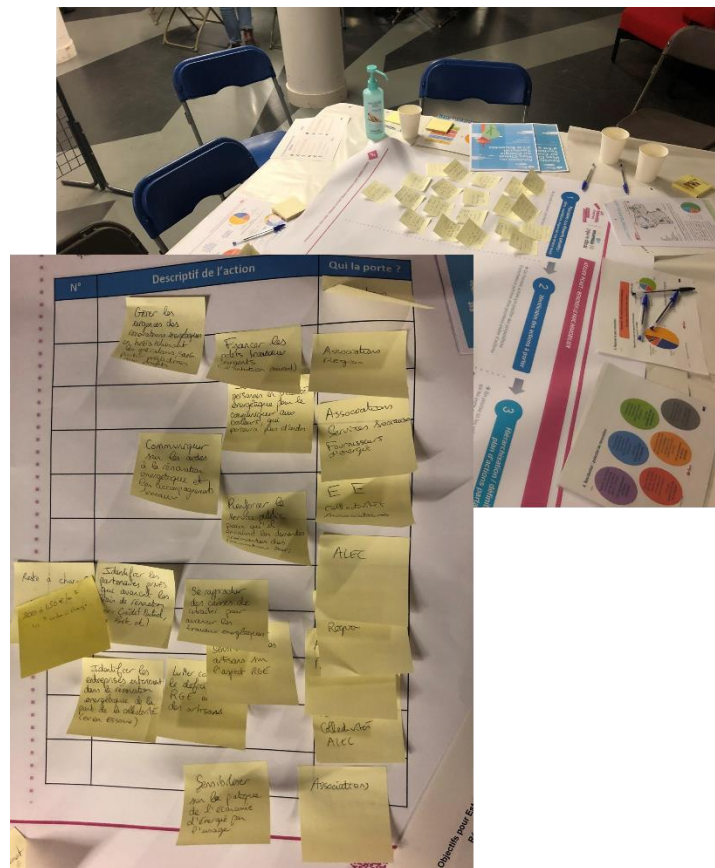


Figure 1 - Méta-plan Table 1

**Table 2 : Construire des bâtiments écoresponsables sur le plan énergétique et investir et développer les énergies renouvelables et de récupération en réduisant le recours aux énergies fossiles**

**Tour de table pour se présenter**

8 participants :

- Un participant travaillant au Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC)
- Un participant travaillant à la Société de Distribution de Chaleur de Bagnolet (SDCB) – Engie
- Un participant travaillant à Sequano
- Un participant travaillant à la Société d'économie mixte de construction de la ville de Pantin (SEMIP SPL Ensemble)
- Un habitant de Montreuil
- Un participant travaillant Electrons solaires
- Un participant élu à Est Ensemble

1 animatrice chargée de mission écologie urbaine à la Direction de l'environnement et de l'écologie urbaine (DEEU) d'Est Ensemble

1 facilitatrice chargée de mission énergie et climat DEEU d'Est Ensemble

**Idées de pistes d'actions :**

Des questions et problématiques ont été évoquées lors du premier temps d'échanges :

- Le territoire est plutôt bien desservi par les réseaux de chaleur (RDC) en comparaison avec d'autres territoires
- Le réseau de Bagnolet présente effectivement des coupures sur le quartier de la Noue, mais ces coupures n'impactent pas la température de chauffage du bâtiment
- La rénovation thermique et la diminution des consommations est parfois contraire au développement des RDC car économiquement, ce qui est avantageux, ce sont des bâtiments qui consomment beaucoup
- Travailler avec les bureaux d'études qui préfigurent les projets pour qu'ils travaillent plus sur le raccordement
- Remplacement des convecteurs électriques
- Plusieurs freins au développement des réseaux de chaleur ont été évoqués, dont le besoin de gros travaux sur les voiries ou l'impossibilité de raccorder les zones pavillonnaires qui occupent une grande partie du territoire d'EE.
- Un participant : Pas de souhait de se relier aux RDC de la part des bailleurs, les usagers ne sont pas satisfaits.

Pistes de réflexion évoquées par les participants lors du premier temps d'échanges :

- Un participant a dressé le constat que le raccordement à un RDC n'implique pas juste d'ajouter une sous station et de rallonger le réseau secondaire, il faut aussi souvent changer les installations de chauffage. Il y a souvent des problèmes de convertibilité entre différents systèmes de chauffage. Cette question est aujourd'hui prise en compte dans la Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) qui permet de raccorder plus facilement les bâtiments.
- Un participant a posé les questions suivantes : quel nombre de logements minimum pour se raccorder à un RDC ? Comment anticiper le raccordement ? Quel type de logements peuvent être raccordés ?
- Concernant le développement du solaire, un participant a identifié les freins suivants : la nouvelle réglementation européenne empêche de cumuler subvention et vente de l'énergie sur le réseau ce qui favorise l'autoconsommation. Il existe des problèmes de maintenance : certaines installations solaires ne tournent pas car personne ne sait les utiliser

Pistes d'action identifiées :

1. Mettre en place une gouvernance permettant d'accélérer la mise en place d'énergies renouvelables
  - a. Questionner la gestion actuelle des réseaux de chaleur. **Quelle gouvernance** permettrait d'aller plus vite ? A quelle échelle cela doit être géré pour avoir une vision globale ?
  - b. **Faire le lien entre les différentes parties prenantes** des projets d'énergie renouvelable (EnR) et de construction (aménageurs, promoteurs, bureaux d'étude, collectivité) pour plus de fluidité et de flexibilité en cas de problématique dans le projet.
    - i. Electrons solaires manque de lien avec les bâtiments en phase de conception ce qui les empêchent de s'installer sur des toitures neuves qui sont plus propices à leurs projets
    - ii. Le mieux est de poser des panneaux au moment des rénovations → communication avec les bailleurs
  - c. Aller vers de **l'autoconsommation collective** pour lisser les besoins énergétiques (solaires)
    - i. Viser des bâtiments qui consomment beaucoup pour l'énergie solaire en autoconsommation
    - ii. Cibler des toitures neuves
  - d. Nécessité **d'un portage politique des villes** pour l'installation d'EnR et le raccordement aux RDC
    - i. Plus de **communication** sur les possibilités envers les citoyens de la part de la collectivité
    - ii. Plus de sensibilisation et d'incitation des aménageurs, promoteurs bailleurs à aller voir les producteurs d'EnR pour que ce ne soit pas eux qui aient à démarcher
    - iii. Faire prendre conscience du potentiel du territoire
  - e. **Sensibiliser les bailleurs** pour qu'ils deviennent moteur de la transition énergétique
    - i. Circulation des infos concernant les RDC dans les copros
    - ii. Bailleurs qui peuvent devenir Personne Morale Organisatrice (PMO) sur les projets solaires → favorable à l'autoconsommation
  - f. Développer **des solutions mutualisées** de production et de distribution de chaleur à l'échelle des opérations d'aménagement
2. S'appuyer et mettre en place les réglementations déjà existantes
  - a. Utiliser le décret sur le **classement des réseaux** de chaleur pour favoriser le raccordement
  - b. S'appuyer sur la RE2020<sup>1</sup> qui permet de penser l'intégration d'EnR dès la conception du bâtiment
3. Quelles solutions techniques mettre en place ?
  - a. Investir dans la **rénovation des réseaux de chaleur vieillissant**
  - b. Viser le raccordement des quartiers proches des RDC
  - c. Penser à la **multiplicité des usages** des toitures (solaires, agriculture urbaine, espaces verts) → à partir d'une certaine température, les panneaux solaires sont moins efficaces
  - d. A long terme, penser à l'importance du **stockage** pour l'énergie solaire
  - e. Développer **les pompes à chaleur** dans les zones pavillonnaires
    - i. Point d'attention : le pavillonnaire contribue-t-il beaucoup à la construction de bâtiments neufs ? Est-ce un enjeu principal ?
4. Mettre en place un suivi des installations mises en place :
  - a. Veiller à la **maintenance** des projets EnR notamment pour les panneaux solaires → souvent personne n'a la compétence pour la maintenance et les panneaux ne servent à rien → Nécessité que **les citoyens** s'emparent du sujet
5. Développer la connaissance
  - a. Avoir des indicateurs de base pour cibler les bâtiments à raccorder
  - b. Identifier les périmètres non raccordables
  - c. Avoir un retour d'expérience (REX) sur l'abandon du projet d'extension de RDC sur la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Ourcq

<sup>1</sup> La Réglementation Environnementale 2020 est entrée en vigueur en juillet 2022 et remplace la RT2012. Elle répond à la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV 2015) et à la loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN 2018) à travers la poursuite des objectifs d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments neufs, de réduction de leur impact sur le climat et de leur adaptation aux conditions climatiques futures (renforcement du confort d'été).

- d. Besoin de REX sur comment le solaire se développe plus facilement à l'étranger (Allemagne notamment)
- e. Avoir des potentiels à la parcelle
- f. Besoin de plus d'informations sur la possibilité de raccordement du parc privé : étude à la grosse maille et communication sur la distance, le nombre de logements minimum pour se raccorder
- 6. Nécessité d'anticiper les changements à venir : penser l'intégration des EnR dès la conception des bâtiments
  - a. Prévoir la réversibilité des installations énergétiques dans les bâtiments neufs
  - b. Prévoir un plan B EnR en cas d'échec du plan A : prévoir une source d'énergie alternative pour ne pas être dépendant que d'une seule source renouvelable mais intermittente
  - c. Lors de la conception penser à l'installation des panneaux solaires et au raccordement et à toutes autres solutions EnR

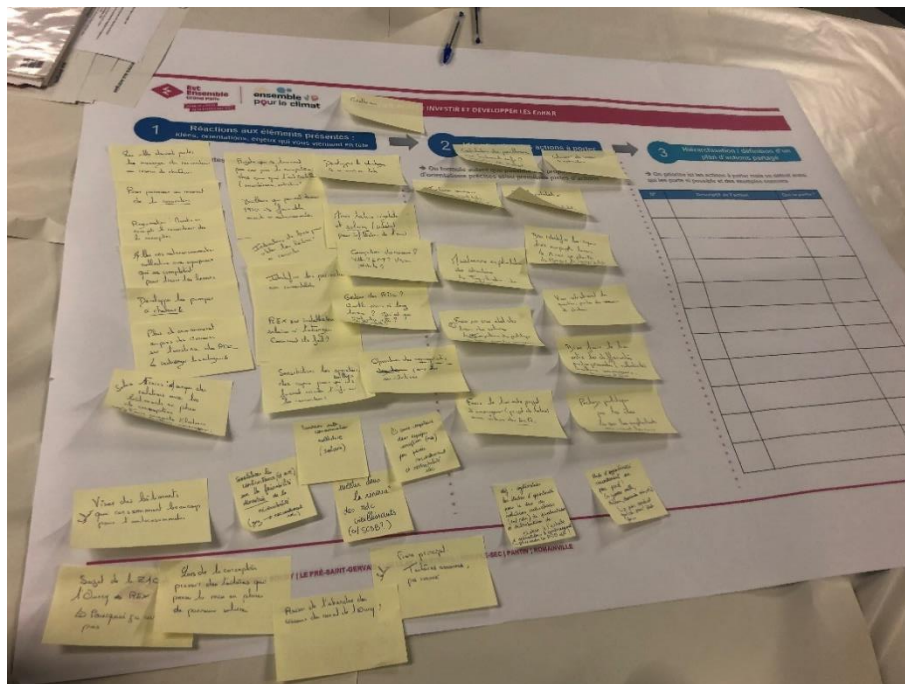


Figure 2 : Méta-plan Table 2

**Table 3 : Réduire les consommations des lieux de travail et rendre la collectivité et les entreprises exemplaires**

6 participants :

- Un participant travaillant aux compagnons bâtisseurs
- Un participant travaillant à la SEMIP- SPL Ensemble
- Un participant travaillant à Déclat Ecologique
- Un participant travaillant au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)
- Un participant travaillant à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Ile-de-France (CRESS IDF)
- Un participant travaillant à Est Ensemble

1 intervenant chef de projet à Suez Consulting

1 facilitatrice chargée de mission transition écologique à la DEEU d'Est Ensemble

**Idées de pistes d'actions :**



Les participants ont exprimé le fait que l'entité « **bâtiment tertiaire** » est très hétérogène :

- Mélange à la fois de petits bâtiments et de très grandes surfaces.
- Cette diversité des bâtiments est difficile à appréhender : les usages des bâtiments sont très différents.
- L'exemple de l'hôtellerie de luxe qui n'incite pas à la sobriété a été cité par un participant.
- A contrario, des bâtiments comme les piscines sont soumises aux mêmes exigences de sobriété alors que ce sont des établissements essentiels pour une partie de la population : seul endroit pour apprendre à nager, enjeu de justice sociale

Les participants ont rappelé l'importance de l'**exemplarité des entreprises et des collectivités** :

- Pour réduire les consommations, les petits gestes de sobriété sont importants mais il faut aller plus loin : la rénovation des bâtiments du territoire est essentielle.
- Les participants ont échangé sur la répartition des efforts entre la collectivité et les entreprises : ils se sont accordés sur le fait que, si l'exemplarité de la collectivité est essentielle, il ne faut pas faire porter tout le poids sur la collectivité.
- Défi de l'exemplarité :
  - L'entreprise doit engager des efforts structurels avant de demander des efforts à ses employés
  - Des gens inspirants pour être moteur
  - Raconter un récit, passer de la notion de sobriété à la frugalité pour pouvoir mieux embarquer les acteurs

Les participants ont souligné la **difficulté d'accès aux financements** :

- Difficulté à financer ces actions. Sur EE, le budget est impacté par 4 secteurs importants : bâtiments, déchets, parc info et parc auto.
- Le débat s'est porté sur la question des financements : est-ce un manque de disponibilité ou de lisibilité qui fait que ces moyens soient peu utilisés ?
  - L'ALEC MVE communique sur ces financements sur le territoire
  - Il manque des financements à l'Est de Paris. Les besoins sont estimés à 650 millions d'euros. L'EPT arrive à financer à hauteur de 300 millions. Un rééquilibrage est nécessaire entre l'Est et l'Ouest de Paris.
  - Les dispositifs de financement ne sont pas toujours adaptés.
  - Contrainte des mécanismes, lourdeur administrative
  - Enjeu de communication sur les financements, mais également besoin de formation sur la durée : apprentissage long pour monter les dossiers. Beaucoup de turn-over dans les collectivités et la compétence se perd. Sur l'accès aux financements, Est Ensemble est plus performant que les communes.
  - Difficile lisibilité des procédures pour accès au financement → Difficulté à capter les subventions.
  - L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) n'a plus les moyens de suivre toutes les demandes
  - Guichet unique très compliqué à mettre en place : possibilité de lister les mécanismes sur la plateforme Betagouv. Mais tous les dispositifs ne sont pas listés
- Possibilité pour le territoire d'anticiper les réductions de consommations futures pour financer les travaux. Mais difficultés pratiques à la mise en place (lignes budgétaires différentes)

Les participants se sont accordés sur la nécessité de **ne pas raisonner mono-énergie** :

- Un participant a été frappé par le potentiel important de la **géothermie sur le territoire**
- Question de la méthanisation et de son potentiel : il existe des projets à Gennevilliers. Hors du territoire mais le bassin de collecte pourra inclure Est Ensemble. Il faut **massifier la collecte des biodéchets**.
- Un participant a remarqué que les débats actuels se concentrent beaucoup sur le passage du gaz à l'électricité mais qu'il faut également réduire les consommations électriques.
- Concernant les énergies de récupération et les data center : exemplarité des nouveaux data center, charte de développement des data center

Les participants ont rappelé l'importance de **renforcer la communication et la sensibilisation** :

- Les participants sont tombés d'accord sur le fait que le décret tertiaire et le plan de sobriété de l'Etat sont trop peu connus. Ils ont mis en évidence le besoin de communication sur les réglementations ou initiatives de ce type. Sans cet effort de communication et d'information de tous, seules les entreprises qui sont déjà actives sur les thèmes de l'écologie ou qui sont accompagnées/aidées vont se mobiliser.

Les participants ont évoqué les enjeux d'accès à la connaissance du bâti :

- Au-delà des financements, avoir **une bonne connaissance de son patrimoine immobilier** n'est pas simple pour les collectivités : enjeu de formation, d'accès à la donnée.
- Les participants sont d'accord sur le fait qu'il y a suffisamment de diagnostics réalisés et qu'il est temps de rentrer dans l'action.

Les participants ont formulé des propositions **pour atteindre l'objectif de sobriété (-10 % en 2024)** :

- Réflexions sur la sobriété : - 10 % de consommations d'ici 2024 est un objectif extrêmement ambitieux. Il faut trouver rapidement les « Quickwins »<sup>2</sup> pour réduire rapidement et facilement.
- Les usagers n'ont pas toujours les moyens de piloter les appareils de chauffage : trop de modernité qui a peu à peu réduit les contrôles manuels.
- Le gros des 10 % concerne l'usage du bâtiment : il faut réduire les surfaces, mieux organiser l'usage des bâtiments.
- Question du bâti neuf : il faut développer les protections passives pour réduire les besoins en chauffage. Et optimiser l'usage des surfaces.
- Il ne faut pas oublier la question du confort d'été. Certains bâtiments ont dû être fermés à l'été 2022 en raison des fortes chaleurs
- Réduction des surfaces des bâtiments de l'EPT : on voit aujourd'hui que les bâtiments sont suffisants. Pas besoin de « pousser les murs », solution de flex-desk. Mais beaucoup de pédagogie à faire.
- Le territoire doit agir. Il faut se lancer mais aussi se coordonner avec les autres acteurs (pour ne pas répéter la Zone à faible émissions (ZFE))

Pistes d'actions prioritaires identifiées par les participants :

1. Diffuser et communiquer sur les dispositifs existants auprès de l'ensemble des acteurs et des citoyens. Action portée par l'EPT ;
2. Simplifier l'ingénierie financière pour les travaux de rénovation.
3. Des bâtiments et des acteurs qui peuvent être moteurs et modèles de la rénovation sur le territoire.
4. Exemplarité des entreprises et des collectivités pour réduire les consommations et entraîner les citoyens.

---

<sup>2</sup> Un « quickwin » est une mesure simple à mettre en place mais qui permet d'avoir des résultats concrets et rapides.

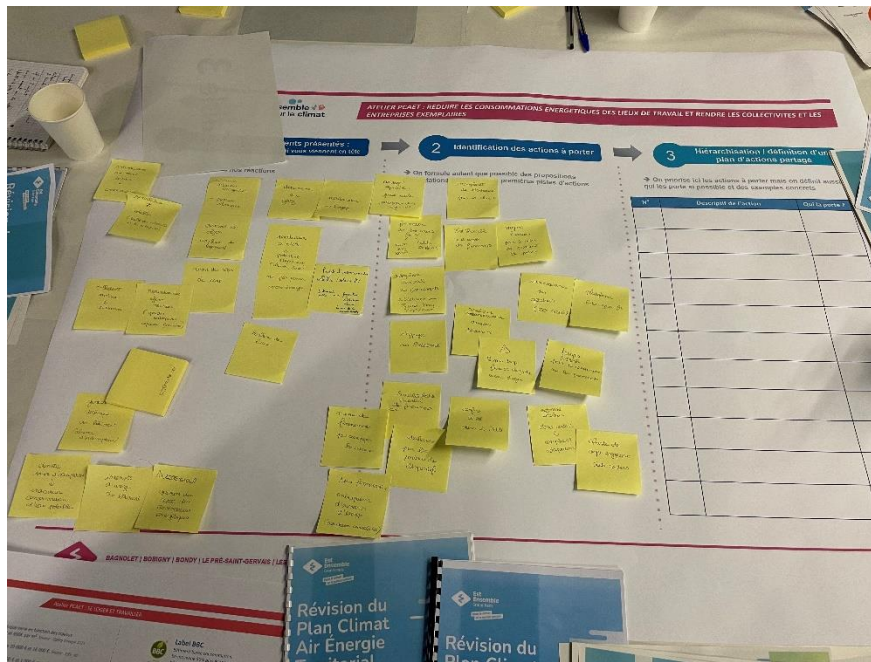


Figure 3 - Metaplan de la table 3

#### 4. Restitution et discussion

Restitution des débats à chaque table par un rapporteur.

Clôture de l'atelier par Est Ensemble.

## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'Est Ensemble

### Compte-rendu Atelier thématique « Consommer » du 01/12/2022

<b>Objet</b>	Atelier thématique « Consommer » – Concertation préalable à la révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
<b>Date de la réunion</b>	1 <sup>er</sup> décembre 2022
<b>Lieu</b>	Hall de la Bibliothèque Robert Desnos 14 Bd Rouget de Lisle 93100 Montreuil
<b>Rédigé par</b>	Nolwenn SMITH, Baptiste LEVEQUE, Ghislain FAVE

#### ORGANISATEURS-ANIMATEURS-GARANTS

Nom Prénom	Fonction	Organisation
LEVEQUE Baptiste	Ingénieur de projet	SUEZ Consulting
FAVE Ghislain	Chef de projet	SUEZ Consulting
SMITH Nolwenn	Ingénieure de projet stagiaire	SUEZ Consulting
MALANDRINO Cosima	Chargée de mission économie circulaire et climat	Est Ensemble
ASTIER Laura	Chargée de missions transition écologique	Est Ensemble
DUTHEL Eloïse	Chargée de missions énergie et climat	Est Ensemble
MIRALLES Louis		BL Evolution
LASCOUX Patrick	Vice – Président Chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation	Est Ensemble
ROTBARDT Alain	Garant	Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
EUSTACHE Marie-Claire	Garante	Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

#### PARTICIPANTS

Participation de **24 personnes** (v. détail de participants dans les sections qui synthétisent le travail en sous-groupes).

#### ORDRE DU JOUR

1. PRESENTATION DE LA CO-CONSTRUCTION DU PCAET D'EST ENSEMBLE
2. PRESENTATION DES FORCES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE
3. REACTIONS DES PARTICIPANTS AUX PREMIERS ELEMENTS DE DIAGNOSTICS
4. ECHANGES SOUS FORME DE METAPLAN AVEC LES PARTICIPANTS
5. RESTITUTION PAR TABLE
6. CONCLUSION DE L'ATELIER

## PIECES JOINTES

Support de présentation diffusé en réunion

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION

### 1. Présentation de la co-construction du PCAET d'Est Ensemble

Intervention de Cosima Malandrino pour accueillir les participants.

Intervention de M. Patrick Lascoux pour introduire le thème « consommer » sur le territoire d'Est Ensemble et l'atelier

Intervention de Cosima Malandrino pour présenter le déroulé de l'atelier en deux temps et le PCAET, ainsi que la convention citoyenne

Intervention de Marie-Claire Eustache pour présenter le rôle de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et d'Alain Rotbardt pour présenter le dossier de concertation ainsi que le site web de la concertation

### 2. Présentation des forces et faiblesses du territoire

Intervention de Ghislain Favé et Cosima Malandrino pour présenter les forces et faiblesses du territoire, ainsi que les enjeux de consommation du territoire.

### 3. Réactions des participants aux premiers éléments de diagnostics

Un participant a demandé pourquoi la moitié des vêtements collectés par Le Relais partent sur d'autres continents au lieu d'être réutilisée en France. Réponse de Patrick Lascoux : ces habits ne sont pas d'assez bonne qualité pour répondre aux critères du marché européen. Ces vêtements ne-peuvent-ils pas être réemployés autrement qu'en habit ? Réponse de Fanny Rassat : la filière textile n'est pas suffisamment développée aujourd'hui.

Intervention de Patrick Lascoux : aujourd'hui, 600 000 tonnes de textiles arrivent sur le marché français chaque année et seulement 250 000 tonnes sont collectées : la question du réemploi est donc primordiale.

### 4. Echange sous forme de métaplan avec les participants

#### Table 1 : Un territoire résilient qui promeut une alimentation saine et durable

#### Tour de table pour se présenter

5 participants :

- Un(e) citoyen(ne) de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité
- Un(e) citoyen(ne) membre de l'association Ecobul (association loi 1901 à but écologique et solidaire)
- Un(e) citoyen(ne) membre de l'association Veni Verdi (association loi 1901 promouvant l'agriculture urbaine)
- Un(e) citoyen(ne) membre de l'association Terres Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC) Ile de France (association loi 1901 à but écologique et social)
- Un(e) citoyen(ne) directeur(rice) d'un Biocoop à Est Ensemble (entreprise privée dans le domaine du commerce de produits issus de l'agriculture biologique)

#### Idées de pistes d'actions

Les participants ont rappelé l'importance de la **transmission du savoir et du savoir-faire** aux enfants en ce qui concerne l'alimentation : il leur paraissait primordial que les enfants comprennent d'où vient leur nourriture pour susciter un intérêt pour ce qu'ils mangent :

- Cela peut passer par le retour des cours d'éducation manuelle et technique (EMT) à l'école, bien que ce soit difficile de le mettre en place au niveau d'Est Ensemble ; ou bien des ateliers sur l'alimentation dans les centres extra-scolaires ;
- Cela peut passer par des sorties scolaires dans des fermes, des jardins partagés ou même des épiceries engagées aux alentours ;

Ces actions de transmission de savoir doivent être suivies d'actions concrètes pour que les **enfants aient l'opportunité de manger plus sainement**, notamment à travers :

- Une végétalisation (ou du moins une flexitarisation<sup>1</sup>) des assiettes dans les cantines ;
- Une offre de produits locaux et de saisons dans les distributeurs automatiques (chips de légumes locales, de barres de céréales). Un participant a néanmoins noté qu'il était dommage d'y placer seulement des produits transformés et que cela pouvait nuire à la lisibilité du message qu'on essaye de transmettre ;
- Un participant a noté qu'il pouvait être opportun de jouer sur le moment de distribution de la nourriture comme par exemple, le goûter en sortie de piscine ou d'activité sportive : les enfants ont souvent très faim, et ils sont moins regardant sur ce qu'ils mangent : on peut plus facilement leur proposer des barres de céréales locales et nutritive, ou bien des gâteaux type « carrot cake » ou « courgette-chocolat » ;

Les participants ont insisté sur l'importance de changer notre regard sur le foncier et sur **l'agriculture urbaine**, afin de favoriser ces jardins urbains :

- Cela peut passer par le verdissement des petits espaces verts : le nouveau tram a été mentionné comme un endroit idéal pour faire pousser des légumes ou des fruits rouges ;
- Cela peut passer par l'utilisation des pieds des futurs 20 000 arbres du plan arbre pour faire pousser tomates, herbes aromatiques, ou bien même des fleurs pour favoriser la venue des abeilles ;
- Cela peut passer par la favorisation dans le cadre du plan arbre des arbres fruitiers, des arbres à huile, ou des arbres à farine (châtaignier par exemple).
  - ⇒ Les participants ont néanmoins noté que la question du foncier est épineuse à Est Ensemble et qu'une agriculture hors-sol <sup>2</sup>serait sans doute plus facile à mettre en place ;
  - ⇒ Les participants ont souligné l'importance d'avoir des employés qui s'occupent de ces jardins urbains et non pas que des associations pour éviter l'entre-soi et susciter un intérêt auprès des citoyens ;
  - ⇒ Les participants ont également noté qu'il pourrait être opportun de mettre en place une coopération entre les jardins partagés et les associations alimentaires : qu'un certain pourcentage des récoltes leur soit donné pour lutter contre la précarité alimentaire ;

Les participants ont également appelé à la **sensibilisation des parents et des adultes**, ainsi que la favorisation de leur **accès à une alimentation saine et durable**, tout spécialement pour les personnes en situation de précarité :

- Cela peut passer par l'installation de plus de primeurs en commerce de proximité ;
- Cela peut passer par les épiceries solidaires, avec une offre renforcée en légumes notamment grâce aux jardins urbains ;
- Cela peut passer par une coopération entre associations et magasins engagés comme « Biocoop » pour proposer des cours de cuisines avec les produits proposés en magasin ;
- Cela peut passer par des « restaurants familiaux » : il s'agirait d'un lieu de convivialité où des bénévoles cuisineraient plusieurs fois par jour des produits sains et les personnes pourraient souscrire à un abonnement dont le prix varierait avec leurs revenus ;
- Cela peut passer par un travail avec les restaurateurs locaux (kébabiers par exemple) pour les aider à proposer des options saines et durables ;
- Cela peut passer par la mise en place de « cuisines mobiles » ou de « primeurs mobiles » pour aller à la rencontre des citoyens et leur proposer des produits sains (notamment les jours de marché).
  - ⇒ Tous les participants ont souligné l'importance de sensibiliser les citoyens et de les rendre acteurs mais que cela prend du temps et qu'il est primordial de ne pas simplement compter sur les associations.

Finalement, les participants ont rapidement mentionné l'immense richesse qu'est la valorisation de l'urine pour l'agriculture, et qu'une réflexion pourrait être entamée.

---

<sup>1</sup>Selon, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), une alimentation flexitarienne est un mode de consommation qui consiste à réduire fortement la part de protéines animales au profit des protéines végétales. La consommation de viande et de poisson est alors divisée par deux : cela peut passer par une réduction du nombre de repas carné, mais aussi par la réduction des portions de viande et de poisson.

<sup>2</sup> L'agriculture hors-sol désigne une agriculture où les cultures n'ont pas de contact avec la terre. Celle-ci est remplacée par un substrat (sable, fibre de coco, feutre horticoles, billes d'argiles, etc), et les éléments nutritifs sont apportés par l'eau via un système d'irrigation.



La sensibilisation sur l'alimentation saine et durable est un levier important, encore faut-il que les citoyens puissent **avoir accès à des produits bruts de bonne qualité nutritionnelle et abordable financièrement**. Par exemple, il faudrait :

- **Développer les paniers solidaires** pour que les personnes les plus démunies puissent manger sainement. Les collectivités et associations devraient travailler de pair pour mettre en place ce système sur le territoire.
- **Proposer davantage de plats végétariens au niveau des cantines et faire manger aux enfants des produits locaux et de saison**. Pour cela, il est important de **former les cuisiniers des cantines scolaires** afin qu'ils puissent proposer aux enfants des repas variés et équilibrés.

Les participants ont également évoqué une **forte inégalité sur la répartition des AMAP et des magasins bio** qui se situent très majoritairement au sud d'Est Ensemble, lieu de gentrification. Il y a en a très peu sur l'autre partie du territoire, cependant on dénombre plusieurs petites épiceries ethniques sur ces communes où il n'y a pas de magasin bio. De même, beaucoup d'AMAP ne fonctionnent pas suffisamment bien et voient leur partenariat avec les agriculteurs disparaître, les agriculteurs n'ayant pas de revenus suffisamment élevés pour « survivre ». Pour contrer cela, il faudrait donc :

- **S'appuyer sur les relais associatifs pour faire connaître ces AMAP aux citoyens**
- **Organiser des campagnes de publicité de la part des collectivités, associations**

Les participants ont rappelé l'importance des agriculteurs pour assurer aux citoyens de manger sainement et durablement. Aujourd'hui, les agriculteurs ont une grande difficulté à répondre aux marchés publics pour l'offre des cantines scolaires par exemple, car le processus est complexe et les quantités demandées trop importantes. Il faudrait donc :

- **Retravailler la structure des marchés publics au niveau des collectivités pour que les agriculteurs puissent y répondre** (seul ou en groupement)
- **Eduquer et accompagner les agriculteurs à répondre à ces marchés publics**. Les associations pourraient porter ce type d'initiative.
- Les collectivités pourraient également **accompagner de jeunes agriculteurs ou des personnes en réinsertion professionnelle en agriculture** en leur prêtant, louant des terres agricoles qu'elles ont acquises.

Les participants ont longuement insisté sur l'importance des jardins partagés, tant sur sol qu'en toiture, qui ne nourrissent pas beaucoup de personnes mais qui ont le **réel intérêt d'éduquer les citoyens sur l'alimentation saine et durable**. Tout d'abord, avant de vouloir développer de nouveaux jardins collectifs urbains, il y a urgence à **protéger les jardins existants**. Pour ce faire, il faudrait que les collectivités les protègent directement lors de l'élaboration/révision des PLU(i). Tout comme pour les AMAP et les magasins bio, les participants ont rappelé qu'il y a une répartition inégale des jardins partagés qui se situent surtout dans le sud du territoire. Il faudrait donc **développer l'agriculture urbaine sur l'ensemble du territoire**, via des initiatives des collectivités, associations mais aussi les grandes enseignes qui ont des superficies importantes au niveau des toitures. Par exemple, les collectivités pourraient développer l'agriculture urbaine en acquérant du foncier. Un participant a toutefois évoqué des nombreux freins au développement des jardins potagers en toiture : l'accessibilité au toit, le risque de chutes, le besoin donc d'éléments de protection, et la portance des bâtiments qui peut être parfois insuffisante.

Enfin, les participants ont souligné l'**importance du lien déchets et pratiques alimentaires**. Il est important de lutter contre le gaspillage alimentaire pour inciter les personnes à avoir une alimentation plus durable et plus saine. Cuisiner des aliments bruts permet de limiter la quantité de déchets produits pour peu qu'il y ait possibilité de faire du compostage. Il faudrait donc plusieurs actions en parallèles :

- D'une part, **développer davantage le compostage**, notamment au niveau des copropriétés, afin que les habitants puissent déposer leurs déchets alimentaires dans les composts et non pas dans la poubelle grise.
- D'autre part, **réduire les fréquences de passage des camions bennes** pour limiter la production de déchets.

Dans cette lignée, un des participants a évoqué l'importance de ces actions pour valoriser les déchets alimentaires (production de biogaz, de chaleur). Manger plus sainement et plus durablement permet de vivre dans un monde plus durable.

### Table 3 : Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage

6 participants :

- Un(e) citoyen(ne) maître composteur aux Lilas membre de l'association Floracité (association déclarée promouvant la ville verte)
- Un(e) citoyen(ne) chargée de mission Economie Circulaire à la Métropole du Grand Paris (MGP)
- Un(e) habitant(e) d'Est Ensemble



- Un(e) citoyen(ne) référente de site compostage à Montreuil
- Un(e) citoyen(ne) chargé de missions à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat -Maîtrisez votre Énergie (ALEC – MVE) (accompagnement des collectivités territoriales dans leur stratégie et la mise en place de politiques publiques locales de maîtrise de l'énergie)
- Un(e) citoyen(ne) de l'Institut Européen de l'Économie, de la Fonctionnalité et de la Coopération (IEEFC) (association loi 1901 à but écologique et social)

### Idées de pistes d'actions

Les participants sont revenus sur certains des éléments présentés en plénière :

- **La hausse de la production des déchets sur le territoire est une surprise pour les participants.** Ce qui pose la question essentielle de comment inverser cette tendance et enfin réduire la production de déchets. Pour certains des participants, malgré tous les efforts déployés en sensibilisation et information, on ne voit toujours pas les résultats. Les chiffres annoncés en plénière mettent en évidence **le décalage entre la réalité et les objectifs que se fixe le territoire.**
- **Accessibilité alimentaire est un enjeu majeur pour les participants :** c'est un enjeu de santé publique, notamment quand on constate que la population du territoire consomme en moyenne plus de produits transformés que la moyenne française.
- **La carte des initiatives locales n'est pas à jour :** les nouveaux Robinsons ont quitté le territoire. A contrario, la Butinerie ne figure pas sur la carte (Cantine participative à Pantin + Biocoop qui propose notamment des ateliers de cuisine)

Les participants ont tout d'abord évoqué le thème de la consommation dans les écoles : **le gaspillage dans les écoles et le tri dans les cantines sont des questions centrales.** Certaines écoles du territoire ont adopté le dispositif « Petite Faim / Grande Faim ». Cette initiative permet aux élèves de choisir une taille de portion adaptée à leur faim et évite ainsi le gaspillage. Cette initiative a été lancée dans 2 écoles par une ville du territoire et un conseil d'école. Est Ensemble accompagne ce type de projets dans les écoles, en faisant notamment de la sensibilisation auprès des enfants et du personnel des cantines. L'EPT a également conduit un diagnostic dans les écoles avec un plan d'action associé. **L'ensemble des participants s'est accordée sur le fait que ce type d'action est essentiel pour sensibiliser dès l'enfance.**

Les participants ont ensuite évoqué **le compostage et les freins et forces du territoire :**

- D'après le retour d'expérience d'une participante, le compostage individuel est difficile à mettre en place : les volumes de déchets biodégradables fluctuent trop pour que le composteur soit facile à gérer. Il y a des formations en amont pour utiliser le composteur mais il manque un suivi ensuite → **Besoin de généraliser le compostage collectif**
- Il existe un gisement collectif important dans les copropriétés. Difficile d'installer des composteurs dans les copropriétés (besoin de l'accord de tous)
- Il existe des initiatives de collecte de biodéchets à vélo : DM Compost à Alfortville
- **Privilégier le compostage de quartier permet de créer du lien social.**
- Le lombricompostage est contraignant. Rôle essentiel des bailleurs pour mettre en place ces projets
- Est Ensemble dispose de 3 maîtres-composteurs en interne : territoire exemplaire

La question de la **valorisation des déchets** a ensuite été abordée :

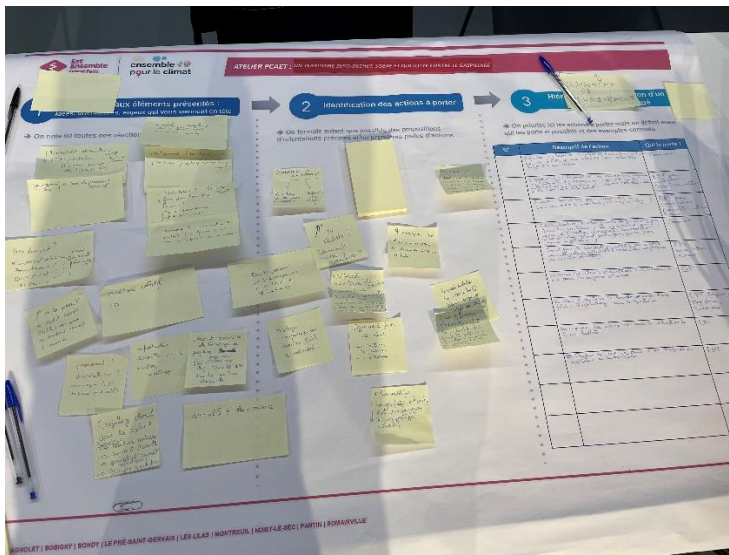
- Il est difficile de réaliser un maillage complet des déchetteries sur le territoire : manque de foncier
- Les structures de réemploi présentes sur le territoire dialoguent avec les déchetteries
- Le REFER – Réseau Francilien des Ressourceries : 8 structures du territoire travaillent dans les QPV avec les bailleurs
- Une grande diversité d'acteurs du réemploi sur le territoire
- De nombreux freins encore au recyclage : **encore de nombreuses erreurs de tri par les citoyens.** En conséquence, refus de collecte sur le bac jaune. Problème également à la collecte
- Les plateformes comme Vinted ont simplifié l'achat de vêtements de seconde main. Facilité à acheter et à vendre qui peut également inciter à revendre rapidement.
- Difficultés de la filière textile : les vêtements sont souvent composés de nombreux matériaux qu'il n'est pas possible de séparer. **L'absence de filière effilochage en France est également un frein majeur → Il faudrait lancer une initiative pilote pour créer une filière**
- Possibilité de fabriquer des isolants à partir des déchets textiles : opportunité de création d'emploi

Les participants ont insisté sur le **rôle de l'information et de la sensibilisation pour changer la situation actuelle.**

- De nombreux citoyens sont encore non concernés par les déchets. **Comment faire pour mobiliser les citoyens les plus éloignés des bonnes pratiques ?** D'après certains participants, beaucoup d'énergie est dépensée dans certains quartiers avec très peu de retour.
- Les participants se sont accordés qu'il faut généraliser les événements de sensibilisation de manière que le tri devienne une habitude : **ancrer dans la durée les actions comme les journées 0 déchet, les défis citoyens, les défis familles 0 déchet, les Disco Soupe.**
- **Comment aller à la racine du problème ? Ne pas seulement traiter et valoriser les déchets mais inciter à moins consommer ?**
  - Les friperies et ressourceries rassemblent le même profil de public → Il faut casser cette image du bobo écolo.
  - Déconstruire cette image et construire un imaginaire collectif qui rassemble
  - **Il faudrait réapprendre à faire soi-même : savoir bricoler, savoir réparer, savoir cuisiner.** Trop de compétences se sont perdues. C'est également un enjeu de résilience qui permet d'être plus fort face aux crises. Plus de fierté pour l'individu également. **Les participants ont souligné les enjeux de genre associés : ces tâches incombent déjà en majorité aux femmes.** Il ne faut pas que la charge mentale pèse encore plus sur elles.
  - **Les communes et le territoire ont un rôle à jouer :** réfléchir aux commerces qui s'installent. Beaucoup de fast food, difficile de bien manger.

**Les participants ont ensuite priorisé des actions à mener :**

1. Réfléchir aux types de commerces et d'activités (ressourceries, épicerie solidaire par exemple) avec cahier des charges et foncier réservé. Action portée par les communes.
2. Organiser des événements de sensibilisation réguliers sur tout le territoire, en s'appuyant sur les acteurs locaux (déconstruire l'imaginaire collectif autour de la consommation). Action coordonnée par l'EPT avec les associations et acteurs locaux.
3. Impulser des ateliers pour réapprendre à faire soi-même (couture, réparation, bricolage, cuisine, etc...). Action coordonnée par l'EPT avec les associations et acteurs locaux.
4. Généralisation des changements de fonctionnement dans les cantines scolaires (cantine centrale, service à l'assiette, animations zéro déchet, menus végétariens, « petite faim / grande faim », etc...). Action portée par les communes.
5. Privilégier le compostage collectif par rapport au compostage individuel. Accès aux composteurs de quartier pour tous. Action portée par l'EPT avec acteurs locaux.
6. Recenser les acteurs et structures de valorisation des déchets du territoire et penser l'organisation des acteurs. Action portée par l'EPT.
7. Inciter et soutenir le développement d'une filière d'effilochage sur le territoire. Action portée par l'EPT, la Région, la MGP, les Communes.
8. Accompagner les entreprises dans la réduction de leurs déchets. Action portée par l'EPT.
9. Etudier la mise en place d'une tarification incitative sur le territoire. Action portée par l'EPT.



N°	Descriptif de l'action	Qui la porte ?
1	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Commune
2	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.
3	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.
4	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Commune
5	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.
6	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.
7	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.
8	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.
9	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.
10	Création d'un espace de rencontre et de dialogue entre les habitants et les acteurs locaux pour discuter de la problématique de la gestion des déchets.	Est Ensemble, Commune, RSE, etc.

Figure 2 - Méta-plan de la Table 3

**Table 4 : Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage**

**Tour de table pour se présenter**

4 participants :

- Un(e) citoyen(ne) de la Ressourcerie du Cinéma (association déclarée promouvant l'économie circulaire)
- Un(e) citoyen(ne) de la Bibliothèque d'Objet de Montreuil (association loi 1901 promouvant l'économie circulaire)
- Un(e) habitant(e) d'Est Ensemble
- Un(e) habitante d'Est Ensemble

Les réactions des participants sur la problématique lors d'un premier temps d'échange :

- Il faut avoir une vision systémique du réemploi, pour le moment la problématique est trop perçue comme étant en « silo »
- Constat du fait que la plupart des lieux de réemploi/ alimentation bio, sont situés dans le secteur « Faubourg » proche de Paris où l'on observe une forte gentrification
- La récupération des invendus n'est pas assez soutenue sur le territoire
- Les commerces font ce qu'ils veulent concernant la gestion de leurs déchets, il y a très peu de contrôle
- Un des freins au développement du réemploi est que les gens n'en ont pas l'habitude
- Un autre frein identifié était la connotation « bobo » des lieux de réemploi/ compostage ce qui éloigne d'autres types de population de ces lieux
- La sensibilisation des enfants a été l'un des principaux leviers d'action identifié
- Les jeunes sont plus sensibilisés au réemploi : ils s'habillent plus avec des vêtements de seconde main
- Le réemploi des vêtements comme matériaux isolant est à développer
- Sur les lieux de compost et de réemploi, il faut que des personnes soient présents tout le temps pour sensibiliser et former les habitants

Grands enjeux identifiés par les participants lors d'un second temps d'échange :

- L'éducation :
  - Eduquer les enfants à moins consommer dès le plus jeune âge
  - Passer par l'éducation des enfants à l'école pour sensibiliser les parents. Exemple donné : proposer un lieu de compost au niveau de l'école pour que les enfants/ parents viennent au compost en même temps qu'à l'école

- Changer la vision du fait de porter des habits de seconde main à l'utilisation du « seconde main » doit devenir la norme par le biais de l'éducation des enfants
- Proposer des projets pédagogiques qui incluent le réemploi. Besoin de les financer.
- La communication :
  - Faire le lien entre les différentes parties prenantes du secteur du réemploi en mettant en avant ce qu'ils font
  - Plus communiquer sur les points de collecte existants. Beaucoup de personnes n'ont pas connaissance des points de collecte qui se trouvent à proximité de chez eux
  - Communiquer sur les plateformes de réemploi existantes auprès de la population
  - Souvent les indications sur les poubelles de tri sélectif sont peu visibles ou peu compréhensibles. Il faudrait faire en sorte qu'elles soient plus visibles et didactiques
- Le foncier :
  - Il existe peu d'espaces pour le stockage des différents matériaux à réutiliser sur le territoire ce qui empêche d'avoir de grandes plateformes de réemploi
  - Les promoteurs sont trop puissants, les terrains libres sont souvent transformés en logements et il y a peu de place pour d'autres projets
  - Le prix du foncier est trop élevé ce qui est un frein à l'installation de plateformes de réemploi
- La mixité :
  - Le compostage de quartier constitue un lien important entre les personnes. Il faut le garder
  - Certaines plateformes de compostage ont un problème d'usage et de manque de mixité :
  - Certaines sont squattées et deviennent des lieux d'insécurité
  - D'autres réunissent une seule catégorie de population : notamment des gens aisés
  - Dans certains endroits du territoire, les compostages de quartiers ont une longue liste d'attente. Cela s'observe notamment dans les quartiers qui se gentrifient
  - Le réemploi peut demander du temps que certaines personnes ne peuvent pas consacrer. Il faut mettre en place des réseaux d'entraide. Exemple : personne différente chaque jour que se charge d'aller déposer le compost
- L'accessibilité :
  - Certaines résidences ne disposent même pas de tri sélectif. Il faut les cibler
  - Il faut prévoir des espaces de collecte de proximité
  - Souvent il y a 3 bacs rouges (Ordures ménagères) pour 1 bac jaune. Cela entraîne un manque de place dans le bac jaune ce qui ne va pas avec une politique de recyclage
  - Un frein pour la mise en place du compost et le nombre de poubelles à sortir ce qui peut entraîner une plus grosse charge de travail pour un éventuel gardien ou pour les habitants

Les participants ont défini un idéal vers lequel ils souhaitent aller :

- Avoir une vision systémique du réemploi, penser le réemploi dès la conception des villes/ des bâtiments pour une meilleure accessibilité
- Mettre en place le design inversé : les produits sont conçus à partir de ce qui existe comme matériaux de réemploi
- Il faut simplifier et massifier le recours aux plateformes de réemploi pour que les plateformes ne dépendent plus des subventions pour survivre
- Il faut créer un réseau entre les plateformes de réemploi pour que chacune ait accès au stock de l'autre. Promouvoir la mutualisation
- Le développement du réemploi permet de créer des emplois

### Idées de pistes d'actions

Il a ensuite été demandé aux participants de hiérarchiser les enjeux précédents et d'identifier des porteurs d'actions :

1. L'enjeu identifié comme étant le plus important est **l'éducation des enfants** aux problématiques de réemploi. Pour porter cette action, les participants ont désigné le trio : associations, habitants, collectivité :

- a. Un fort enjeu existe dans le financement par la collectivité d'intervenant sur les problématiques de réemploi dans les écoles
2. Le second enjeu le plus important et la communication sur les dispositifs de réemploi et de gestion des déchets. Pour cet enjeu, plusieurs pistes d'action ont été identifiées :
  - a. Le bouche à oreille au niveau local et l'intégration de la problématique de gestion des déchets à la vie de quartier
  - b. La campagne de communication d'Est Ensemble est déconnectée du réel, les participants disent l'avoir vu sans que cela ne leur fasse changer de comportement. La communication doit être faite de façon plus concrète, par la pratique.
3. Le troisième enjeu le plus important identifié est le prix et la disponibilité du foncier. Pour cet enjeu, les participants ont proposé la gouvernance suivante :
  - a. Est Ensemble peut initier une campagne de communication et une concertation sur un projet de réhabilitation ou de construction sur une parcelle
  - b. Les citoyens doivent s'emparer de cela via les associations pour proposer des choses et faire pression
  - c. Est Ensemble s'appuie sur ces revendications
4. Le quatrième enjeu identifié est la mixité des lieux de réemploi. Pour cet enjeu les acteurs identifiés sont les habitants et les associations. L'objectif est de faire tomber les barrières que les habitants se mettent d'eux même, notamment :
  - a. En valorisant les savoirs de tous les types de populations
  - b. En partageant de la nourriture : cuisine solidaire
5. Le cinquième enjeu identifié est l'accessibilité aux dispositifs de réemploi et de gestion des déchets. Pour cet enjeu le principal acteur est Est Ensemble (ex : professionnalisation du compost) mais pour que cela réussisse, il faut que les habitants soient impliqués.

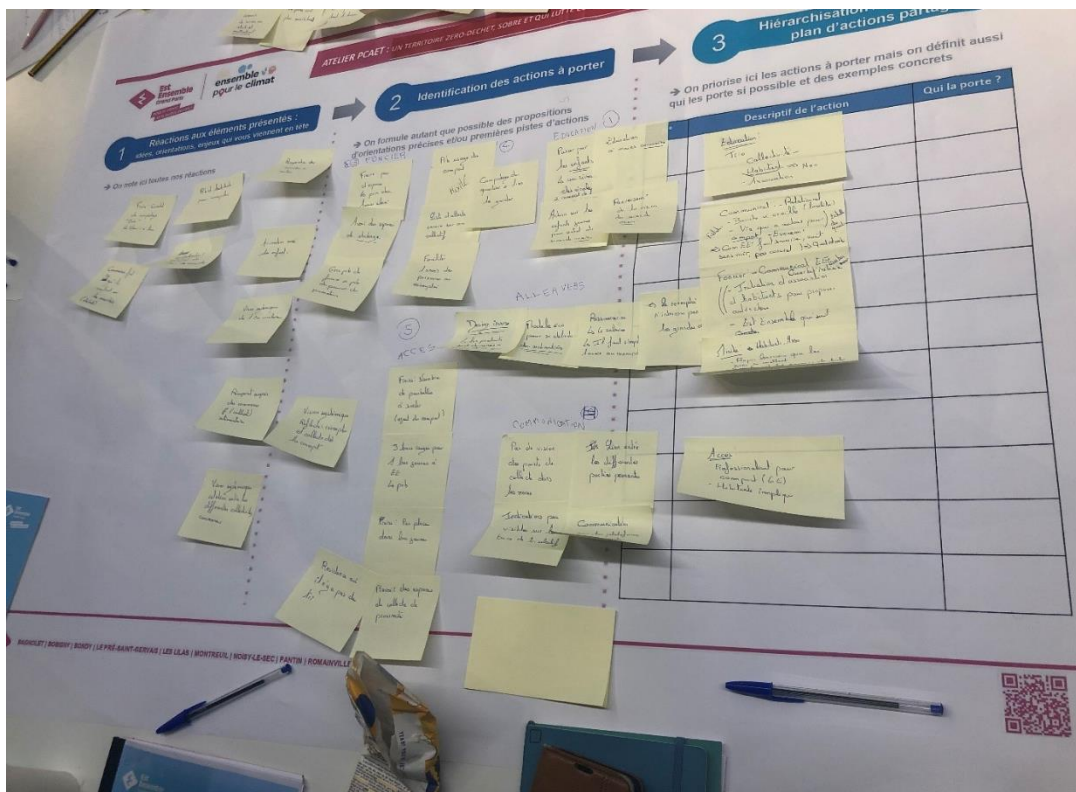


Figure 3 - Méta-plan de la table 4

## Table 5 : Un territoire circulaire qui optimise la gestion des ressources dans l'aménagement

### Tour de table pour se présenter

5 participants :

- Un(e) citoyen(ne) chef(fe) de projets de Société d'économie mixte de construction de la ville de Pantin (SEMIP SPL Ensemble) (société publique locale (société anonyme à conseil d'administration) – aménageur)
- Un(e) citoyen(ne) directeur(trice) technique de Novaxia (entreprise d'investissement dans le recyclage urbain)
- Un(e) citoyen(ne) chargé(e) d'études à l'Institut Paris Région (association loi 1901 dans le domaine de l'urbanisme) et doctorant(e)
- Un(e) citoyen(ne) chargé(e) d'étude à l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) (association loi 1901 dans le domaine de l'urbanisme)
- Un(e) citoyen(ne) représentant(e) de Construire solidaire (Société Coopérative d'Intérêt Collectif promouvant la construction durable)
- Un(e) citoyen(ne) représentant(e) du Studio Pourquoi Pas (Société par action simplifiée promouvant l'économie circulaire)

### Enjeux et pistes d'actions

Dans un premier temps, il a été proposé aux les participants de réfléchir de façon individuelle sur des post-its aux enjeux de l'optimisation des ressources dans l'aménagement. Un(e) participant(e) a demandé un retour de l'expert(e) d'Est Ensemble sur ce qui est déjà mené par l'EPT, afin de pouvoir développer des pistes sur cette base. Ont été mentionnés en quelques mots :

- Les projets expérimentaux de réemploi dans les projets de renouvellement urbain (exemple de la Cité Gagarine à Romainville : production de pavés pour l'espace public à partir de murs de refend)
- La Charte de l'économie circulaire pour l'économie circulaire dans le BTP d'Est Ensemble, avec 40 signataires (aménageurs, promoteurs du territoire) s'engageant dans cette démarche.

Les échanges se sont ensuite lancés spontanément à l'oral, en même temps que les les participants écrivaient leurs idées sur des post-its. Des freins et des leviers ont été identifiés pour le développement de solutions d'optimisation des ressources dans les opérations d'aménagement. Ils ont été organisés par thématique :

- **Réglementation :**
  - Freins : La réglementation doit continuer d'être adaptée pour favoriser le réemploi dans les opérations d'aménagement. A notamment été identifié un **frein assurantiel** qui complique l'usage de produits et matériaux issus du réemploi dans des projets de construction ou de réhabilitation. Ce frein est lié au **manque de traçabilité des produits et matériaux**, rendant difficile l'acceptabilité dans le recours au réemploi.
  - Leviers : Le **diagnostic PEMD** (Produits-Equipements-Matériaux-Déchets), remplaçant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 le diagnostic déchets et visant à caractériser quantitativement et qualitativement les gisements de déchets générés par une déconstruction, a été mentionné. Si cet outil existe et est utile pour favoriser l'économie circulaire dans l'aménagement, les participants identifient le besoin d'aller plus loin en faisant le pont avec la phase opérationnelle du projet. A cet effet, les participants ont discuté du rôle du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) : celui-ci développe une plateforme réglementaire sur les diagnostics PEMD et pourrait ainsi faciliter la connaissance des gisements disponibles à l'échelle nationale. Un(e) participant(e) apporte toutefois un point de nuance : une telle base de données numérique aura toujours un temps de retard sur le gisement réel et ne remplace donc pas l'échelle d'action locale.

Le **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est également vu par les participants comme un outil incontournable pour développer les pratiques d'aménagement circulaire. Des modifications du PLUi sont préconisées par certain(e)s les participants sur les éléments suivants :

  - Réserver une emprise foncière pour les activités d'économie circulaire. Un(e) participant(e) met cependant en garde contre la sanctuarisation de friches.
  - Être vigilant sur les seuils de parkings enterrés, générateurs de terres excavées et ne répondant pas toujours à un besoin. Les participants ont à travers cet exemple identifié un « *mille-feuille* » de normes (le PLUi devant lui-même se conformer à des schémas et plans régionaux).

- **Stockage :**

- Freins : La question du **stockage intermédiaire** (éventuellement inter-chantiers) semble être pour les participants un des freins principaux pour développer l'économie circulaire. En effet, pour des raisons de **temporalités** inter-chantiers (entre disponibilité des gisements et besoin pour l'opération d'aménagement), des plateformes de stockage de produits et matériaux semblent indispensables au développement du réemploi. Il est difficile aujourd'hui de trouver du foncier disponible pour accueillir de telles plateformes. Lorsqu'elles existent, celles-ci ne sont que temporaires et ne sont pas forcément toujours bien gérées. La question du **transport** des matériaux a également été abordée (celui-ci nécessitant de la manutention et pouvant représenter un coût important pour les petites structures).
- Leviers : L'objectif pour les participants serait de disposer de **plateformes de stockage pérennes** et dont **la gestion est assurée par un exploitant compétent** (logistique effectuée grâce à l'utilisation de bases de données par exemple). En complément du stockage, les participants ont évoqué l'idée de systématiser des **ateliers de transformation**, dont le but est de faire une remise au propre et un redimensionnement des matériaux et d'ainsi faciliter leur revente.
- **Faisabilité technique :**
  - Freins : Les participants ont évoqué les difficultés qui peuvent être rencontrées pour l'**identification des acteurs locaux de l'économie circulaire**. Un autre frein identifié est le **maillage territorial inégal** des plateformes de l'économie circulaire (incluant les déchèteries professionnelles).
  - Leviers : De nombreux leviers ont été relevés par les participants afin de faciliter la faisabilité technique des solutions d'économie circulaire à l'échelle d'un projet d'aménagement. L'acculturation et la montée en compétences en matière de **dépose sélective soignée** permettront par exemple de réduire les surcoûts associés aux initiatives de déconstruction en vue du réemploi et de rendre in fine cette solution plus économiquement avantageuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. La prise en compte de la **réversibilité des bâtiments** dès leur conception ou leur réhabilitation est également un levier permettant d'allonger la durée de vie des bâtiments et donc de diminuer de fait les gisements de déchets générés. Pour faciliter la connaissance des acteurs, une cartographie des acteurs de l'économie circulaire à l'échelle de la Métropole du Grand Paris existe. Est Ensemble a aussi un rôle à jouer avec la **mise en œuvre d'opérations démonstratrices** et la **valorisation de ces bonnes pratiques** avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur.
- **Commande publique :**
  - Freins : La rédaction des marchés n'est aujourd'hui pas toujours adaptée pour que des petites structures actrices du réemploi ou des groupements puissent y répondre.
  - Leviers : La commande publique est pour les participants un outil puissant pour développer les pratiques circulaires dans les projets d'aménagement. Il peut s'agir par exemple d'**imposer des objectifs de réemploi à atteindre** (% minimal), à la fois réalistes et ambitieux. Un(e) participant(e) a émis un point de vigilance : les objectifs de réemploi doivent être adaptés à la typologie du projet. Les participants préconisent également une **mise en relation** entre acheteurs (et bureaux d'études qui appuient parfois les acheteurs) et acteurs du réemploi.
- **Formation :**
  - Freins : Les participants ont identifié un besoin de formation (pour les maîtres d'ouvrage et les artisans notamment). La **formation initiale** (ex : BTS) semble n'aborder que trop peu les problématiques d'économie circulaire dans l'aménagement.
  - Leviers : Pour répondre à cela, l'**enjeu d'accélération de la formation à ces sujets** semble primordial. Cela permettra la sensibilisation de toutes les parties prenantes.
- **Programmation des opérations d'aménagement :**
  - Freins : Les participants ont identifié l'enjeu de **sobriété**, qui est à prendre en compte bien en amont du projet pour éviter la production de déchets et la consommation de ressources ne répondant pas à un besoin.
  - Leviers : Le levier associé serait donc de bien **interroger le besoin** intrinsèque de chaque projet d'aménagement dans une logique de sobriété et de frugalité.  
Les participants ont également évoqué le besoin de sortir de l'analyse du projet selon le seul prisme du bilan financier : une proposition est de réaliser un **double-bilan financier et carbone**, permettant d'inclure les considérations environnementales dans la décision ou à l'évaluation du projet d'aménagement.

Ces échanges ont permis de mettre en exergue les rôles que peut avoir l'EPT Est Ensemble pour développer l'économie circulaire dans les opérations d'aménagement du territoire :

- **Facilitateur** (un(e) participant(e) a précisé qu'il doit s'agir de donner les moyens sans contrôler, le terme « coordinateur » proposé initialement ne convient donc pas) : permettre l'interconnaissance des acteurs de l'économie circulaire du territoire, sensibiliser les acteurs du foncier à la problématique de l'économie circulaire (EPFIF, SNCF, La Poste)
- **Démonstrateur** : sur la base de ce qui est déjà mis en œuvre, Est Ensemble peut intensifier son engagement dans des opérations démonstratrices de réemploi et communiquer dessus. Un(e) participant(e) met cependant en garde sur la valorisation d'opérations selon un angle ciblé, qui ne permet pas d'apprécier l'impact du projet dans sa globalité.
- **Prescripteur** : Est Ensemble peut se saisir du PLUi pour développer l'économie circulaire dans l'aménagement.

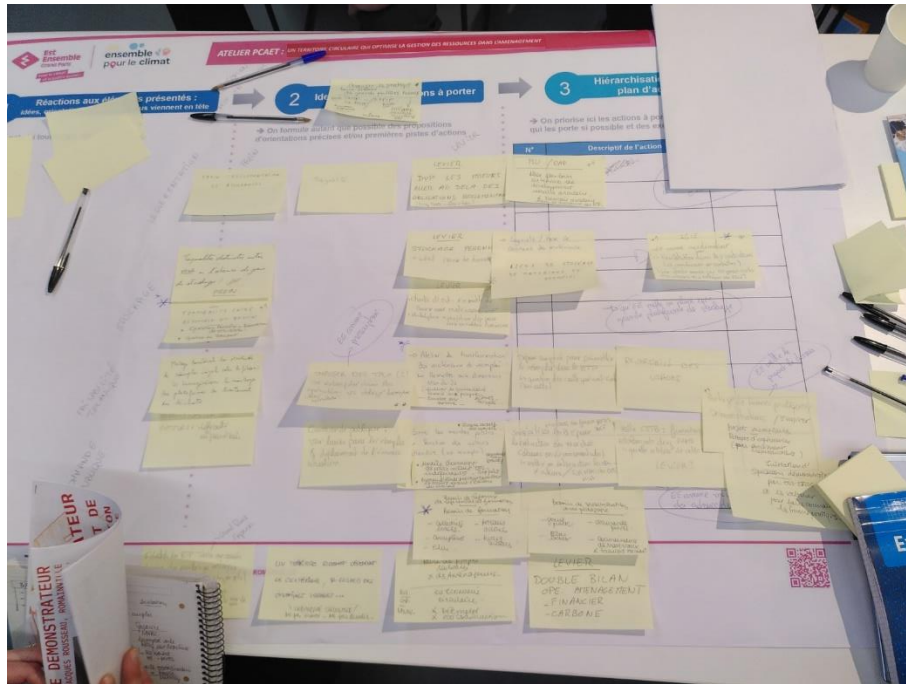


Figure 4 - Méta-plan de la table 5

## 5. Restitution des débats par table

Chaque groupe de discussion a restitué en quelques phrases les débats et les pistes d'actions proposées.

## 6. Conclusion de l'atelier

Intervention de Cosima Malandrino pour présenter le dernier atelier « lutter contre les effets du changement climatique » et la possibilité de contribuer en envoyant des observations par mail à Est Ensemble qui seront après publiées en ligne sur le site de la concertation avec les réponses d'Est Ensemble.



## Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) d'Est Ensemble

### Compte-rendu

Atelier thématique « Lutter contre les effets du changement climatique » du  
08/12/2022

<i>Objet</i>	Atelier thématique « Lutter contre les effets du changement climatique » – Concertation dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
<i>Date de la réunion</i>	8 décembre 2022
<i>Lieu</i>	Hôtel de Ville de Romainville Place de la Laïcité 93230 Romainville
<i>Rédigé par</i>	Ghislain FAVE

#### ORGANISATEURS-ANIMATEURS-GARANTS

Nom Prénom	Fonction	Organisation
MORINIERE Emma	Chargée de projet	SUEZ Consulting
FAVE Ghislain	Chef de projet	SUEZ Consulting
MALANDRINO Cosima	Chargée de mission économie circulaire et climat	Est Ensemble
JANNETEAU Carole	Chargée de mission adaptation et sensibilisation	Est Ensemble
ROTBARDT Alain	Garant	Commission nationale du débat Public
EUSTACHE Marie-Claire	Garante	Commission nationale du débat Public

#### PARTICIPANTS

Participation de **28 personnes** (détail dans les sections qui synthétisent le travail en sous-groupes)

#### ORDRE DU JOUR

1. PRESENTATION DE LA CO-CONSTRUCTION DU PCAET D'EST ENSEMBLE
2. PRESENTATION DES RISQUES CLIMATIQUES SUR LE TERRITOIRE
3. PRESENTATION DES GRANDS ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DU DEREGLEMENT CLIMATIQUE
4. ECHANGES SOUS FORME DE METAPLAN AVEC LES PARTICIPANTS
5. RESTITUTION PAR TABLE ET CONCLUSION

#### PIECES JOINTES

Support de présentation diffusé en réunion

#### COMPTE-RENDU DE LA REUNION

1. [Présentation de la co-construction du PCAET d'Est Ensemble](#)

Intervention de M. Marc Elfassy, maire-adjoint pour introduire le thème « Lutter contre les effets du changement climatique » sur le territoire d’Est-Ensemble et l’atelier

Intervention de Carole Janneteau pour accueillir les participants. Intervention de Ghislain Favé pour présenter le déroulé de l’atelier en deux temps.

Intervention de Carole Janneteau pour présenter le contexte et la démarche du PCAET ainsi que les travaux de la Convention Citoyenne.

Intervention de Marie-Claire Eustache pour présenter le rôle de la CNDP et le calendrier de la concertation.

## 2. Présentation des risques climatiques sur le territoire d’Est Ensemble et des enjeux associés

Présentation de Ghislain Fave et Carole Janneteau pour présenter risques climatiques (canicules, mouvements de terrain et inondations), ainsi que les enjeux associés. Présentation des thèmes à aborder aux différentes tables et rappel des règles à respecter.

## 3. Echange sous forme de métaplan avec les participants

### Table 1 : Adapter l’aménagement du territoire aux risques climatiques en préservant la santé des habitants.

#### Tour de table pour se présenter

8 participant.e.s :

- Un.e participant.e de l’association Bondy écologie (association pour la promotion de solutions écologiques en apportant des réponses alternatives aux problèmes locaux d’environnement, d’urbanisme)
- Un.e citoyen.ne
- Un.e participant.e travaillant à REI habitat (Promoteur immobilier)
- Un.e participant.e travaillant à Est Ensemble à la direction de l’Environnement et de l’Ecologie Urbaine
- Un.e participant.e de l’association Floracité (association qui intervient sur des problématiques environnementales en milieu urbain avec l’ambition de promouvoir la ville verte)
- Un.e participant.e travaillant à Ekopolis (Pôle de ressources francilien pour la construction et l’aménagement durables)
- Un.e participant.e de l’association Plants d’Action (association romainvilloise de préservation de la nature)
- Un.e participant.e travaillant au Syndicat Mixte pour l’Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH)

#### Réactions et échanges

Au début de l’atelier les participants se sont interrogés sur la finalité de la démarche de concertation et ont questionné le principe de l’atelier en évoquant les attentes par rapport au travail à réaliser en un temps très court, disant qu’il n’était pas crédible de demander à des citoyens de rédiger des pistes d’actions car ils ne sont pas experts des sujets abordés. Est Ensemble a répondu à ces remarques en expliquant que le format choisi prend en compte les contraintes de disponibilités des participants (on ne peut pas demander aux citoyens de participer à des ateliers de plus de 2h) et en rappelant l’importance de l’expertise citoyenne sur laquelle se base toute démarche de concertation.

Un participant a demandé plus d’informations sur le contexte réglementaire relatif au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Est Ensemble a répondu en expliquant le caractère non contraignant de ce document stratégique qui a vocation à coordonner la transition écologique du territoire. Le document n’est pas opposable contrairement au Plan Local d’Urbanisme Intercommunal (PLUi). Le PCAET doit être compatible avec le Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM), adopté en 2018, avec le Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) adopté en 2012 ainsi que le Plan de Protection de l’Atmosphère (PPA) approuvé en 2018. Il s’inscrit en outre dans un cadre réglementaire national et international.

Un participant a exprimé ses doutes sur la faisabilité d’une action territoriale à l’échelle d’Est Ensemble : le territoire est vaste et divers (petite couronne vs communes plus périphériques), avec des besoins différents en termes d’espaces verts.

Est Ensemble a précisé que la collectivité mène une étude afin d’identifier les espaces verts existants sur le territoire. L’objectif est de remettre de la nature en ville, en passant de 6m<sup>2</sup> à 10 m<sup>2</sup> d’espaces verts par habitant.

Les participants ont partagé leur inquiétude concernant le niveau de constructions neuves sur le territoire. La tension entre l’enjeu de densification lié à la proximité avec Paris, le besoin en logement et le besoin en espaces verts a été mise en avant à plusieurs reprises par les participants. Selon eux, l’EPT a une responsabilité vis-à-vis cette dynamique et doit travailler avec

les communes qui subissent une pression pour augmenter les constructions. La question est comment limiter les constructions et préserver les espaces verts tout en en créant des nouveaux.

Il faut veiller à répartir les espaces verts sur les différentes communes, afin de permettre aux habitants d'y accéder sans trop devoir se déplacer.

Les participants évoquent la possibilité d'introduire des contraintes dans les projets urbains sur le territoire. Une participante évoque l'exemple du schéma de gestion de l'eau et du règlement associé qui permet au Syndicat de gestion de l'eau de donner un avis favorable ou défavorable sur le projet et demander plus de désimperméabilisation par exemple.

Un participant rappelle l'existence d'autres barrières réglementaires comme celles du Schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) qui a par exemple donné lieu à des négociations sur un projet urbain de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de l'Ourcq.

Concernant les arbres sur le territoire, Est Ensemble évoque la mise en place d'un plan arbre avec la plantation de 20 000 arbres prévue sur le territoire. Les participants expriment leurs doutes quant à la possibilité de planter plus d'arbres sur le territoire en raison du manque d'espace. Un participant rappelle que 10% des arbres sur la ville des Lilas a été abattu dans les dernières années selon ses recherches contre seulement 24 nouveaux arbres plantés par la ville. Les participants pensent que l'on se focalise trop sur la plantation des arbres et qu'il faudrait plutôt développer les haies et les substrats arbustives (par ex. le long du canal de l'Ourcq, planter des haies ou des talus) pour créer de corridors écologiques sur le territoire. Une participante a aussi indiqué qu'il est important de ne pas planter des allées avec les mêmes espèces et de ne pas planter que des robiniers. Les participants sont d'accord sur le fait qu'il faut planter des espèces adaptées aux conditions climatiques à venir.

Un participant évoque un site ressource de l'observatoire de la biodiversité qui pourrait être une source d'inspiration et d'informations.

Est Ensemble rappelle qu'une étude est en cours sur l'aménagement du canal de l'Ourcq afin d'identifier les espaces qu'on pourrait transformer et végétaliser.

Une problématique liée aux moyens financiers et humains des services de gestion d'espaces verts des villes a été identifiée. Il existe un besoin de moyens supplémentaires pour les villes et un besoin d'objectifs chiffrés pour qu'elles puissent obtenir ces moyens.

La sensibilisation des habitants a aussi été mentionnée par les participants comme besoin essentiel concernant la gestion des espaces verts. Les habitants doivent être sensibilisés pour pouvoir respecter ces espaces.

Sur la thématique de la construction durable, les participants conviennent de l'importance de développer les constructions en bois et matériaux réemployés. Est Ensemble rappelle que la collectivité est signataire de la charte FIBOIS et s'est engagée à tenir les objectifs suivants : intégrer une part notable de matériaux bois et biosourcés dans 20 % de la surface de plancher des opérations maîtrise d'ouvrage est ensemble (équipements, ZAC, PRU) : +15kg/m<sup>2</sup> pour les réhabilitations et + 35kg/m<sup>2</sup> pour les constructions neuves.

### Pistes d'actions

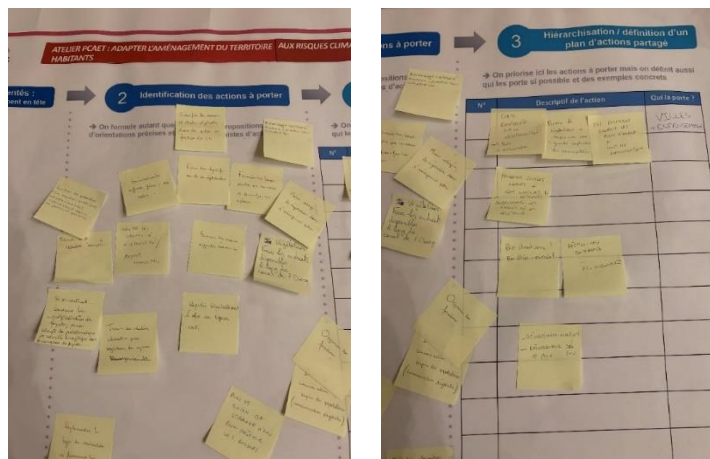


Figure 1 - Méta-plan de la table 1

Les participants ont avancé plusieurs pistes d'actions.

### **Végétalisation**

- Créer un dispositif de permis de végétaliser qui soit associé à une action plus large d'incitation et soutien financier aux villes pour la gestion des espaces verts
  - o Est Ensemble fournit les outils et équipements + kit de communication
  - o Proposition pour le plan arbre : 1 arbre sur 2 planté doit être végétalisé à son pied
  - o Sensibiliser les citoyens et mobiliser plus de citoyens autour de ces questions
- Communiquer sur l'importance de la nature en ville et les actions associées. Renforcer la communication comme cela est fait sur les actions zéro déchet (communication sur les bus, via des influenceurs...)
- Prioriser les espèces locales, non invasives et résilientes et diversifier les espèces
- Développer les cours oasis dans les écoles sur le territoire comme cela est fait par la Ville de Paris. Le CAUE 93 travaille beaucoup sur ces questions, Est Ensemble pourrait travailler davantage avec eux.
- Réaliser une cartographie des espaces verts qui pourraient être transformés et rendus accessibles (ex. cimetières, berges du canal...)
- Planter des arbustes et développer les haies sur des zones du territoire comme le canal de l'Ourcq afin de créer des corridors écologiques
- Sensibiliser les habitants à l'importance de créer et préserver les espaces naturels via des panneaux informatifs sur les espèces ainsi qu'avec des méthodes de sciences participatives et une implication dans des chantiers participatifs

### **Construction durable**

- Utiliser des matériaux bio et géo-sourcés et développer le réemploi de matériaux de construction

### **Aménagement pour prévenir et gérer les risques (mouvements de terrains/inondations)**

- Désimperméabiliser
- Augmenter la capacité de retenu d'eau dans les endroits les plus à risque via la création de bassin de stockage
- Demander et vérifier la réalisation de diagnostic risque pour les bâtiments sur le territoire
- Travailler avec les écoles pour sensibiliser les enfants à ce sujet
- Inciter les communes à travailler sur ces questions via des financements
- Distribuer des récupérateurs d'eau aux habitants comme cela est fait pour les composteurs

### **Table 2 : Protéger les citoyens et acteurs du territoire des effets du dérèglement climatique**

#### **Tour de table pour se présenter**

7 participant.e.s :

- Un.e participant.e de l'association Bondy écologie et citoyen (association pour la promotion de solutions écologiques en apportant des réponses alternatives aux problèmes locaux d'environnement, d'urbanisme)
- Un.e participant.e travaillant à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat -Maîtrise votre Énergie (ALEC –MVE) (accompagnement des collectivités territoriales dans leur stratégie et la mise en place de politiques publiques locales de maîtrise de l'énergie)
- Un.e citoyen.ne
- Un.e citoyen.ne
- Un.e participant.e citoyen.ne pour le climat
- Un.e participant.e travaillant à Est Ensemble à la direction de l'eau et de l'assainissement
- Un.e participant.e travaillant à la Ville de Pantin

#### **Pistes d'action**

A cette table, les participants étaient invités à identifier des pistes d'actions autour d'une situation de crise « Une canicule de 6 jours sur le territoire d'Est Ensemble » en réfléchissant aux différentes phases (prévention et préparation, réaction et

adaptation) et aux différentes cibles et acteurs (habitant.e.s y compris les personnes vulnérables, entreprises et salariés, acteurs institutionnels et associations).

#### AMONT – POLITIQUES PUBLIQUES

- Arrêter la destruction des espaces verts et débitumiser (notamment les pieds des arbres. Utiliser des solutions techniques comme les grilles permettant de faire pousser l'herbe.
- Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts (élagage notamment) : il faut former les agents et mieux choisir les entreprises qui travaillent à l'entretien des espaces publics. Une participante a cité l'entreprise Sauvage comme un exemple en termes de bonnes pratiques. Il faut revoir la notion du « propre » et sortir d'une vision « hygiéniste » pour laisser plus de place à la nature en ville
- Conserver les friches
- Végétaliser (plantes grimpantes, nécessitent moins d'eau), apporter de la fraîcheur, de l'ombre et de l'eau (fontaines) aux habitants mais aussi à la faune et à la flore.
- Créer des espaces refuges qui permettraient de renaturer et de protéger les habitants (co-bénéfices).
- Mettre en place une charte de l'arbre comme à Bondy. Sa mise en place et son suivi étaient participatifs (élus, associations et conseils de quartiers). Un participant note qu'elle ne semble plus exister aujourd'hui, ou du moins que les associations et conseils de quartiers ne sont plus associés au suivi.
- Adapter le bâti et promouvoir les solutions d'adaptation (énergies passives, espaces verts collectifs et individuels, multi-usages)
- Récupérer les urines comme engrais (valorisation de ce qui est considéré comme un déchet)
- Nettoyage de la voirie avec des eaux brutes
- Travailler avec les entreprises : qu'elles prennent des engagements sur la construction, les économies d'eau, la mobilité (favoriser le co-voiturage), qu'elles adaptent le règlement intérieur en cas de canicule notamment en aménageant les horaires et qu'elles travaillent à améliorer le confort du personnel quand le bâti est mal isolé (repeindre les toits en blanc, végétaliser...)
- Travailler avec les acteurs comme la SNCF qui disposent de foncier pour végétaliser

#### AMONT

- Recenser les populations vulnérables : les sans-abris, les jeunes et les personnes âgées, voir même les animaux de compagnie et errants. Pour cela travailler avec les CCAS des villes et les conseils de quartier.
  - Mettre en place des actions de solidarité avec des acteurs de proximité : associations (portage d'eau, de repas...), les conseils de quartiers, les logements sociaux (rappel des consignes).
  - Equiper les populations vulnérables de systèmes d'alerte.
  - Utiliser des rafraîchisseurs d'air (ventilateurs avec eau)
  - Un participant propose de former des collectifs de volontaires afin qu'ils sensibilisent la population. « Il est nécessaire de réapprendre la solidarité. »
  - Il faudrait montrer le coût de l'inaction (la mortalité) pour déclencher l'action politique
  - Faire de la prévention sur les effets de la canicule sur la santé après des personnes en lien avec des populations vulnérables et rappeler la conduite à adopter.
  - Un participant suggère d'ouvrir les parcs aux sans-abris. Un second répond que cela peut être dévalorisant et qu'il faudrait plutôt leur mettre à disposition des maisons autonomes sur des places de parking par exemple.
  - Mettre à disposition des lieux ressources : bureaux vides, locaux municipaux...
  - Etablir une cartographie des lieux de fraîcheur
  - Un participant suggère de ne pas fermer les hôpitaux pour pouvoir soigner la population en cas de canicule
  - Informer sur les restrictions d'eau et faire comprendre que tous les comportements individuels comptent.
- ➔ Les participants sont tombés d'accord sur l'importance de mettre en place un **plan pour coordonner l'action**. Il permettrait de répondre aux questions suivantes : qui fait la veille ? qui déclenche l'alerte / qui décide ? quelle organisation/moyens sont mis en place ? quels canaux/réseaux sont utilisés ?
- ➔ Les mairies doivent centraliser les différents acteurs mobilisés comme la police ou les pompiers.
- ➔ Ce plan doit comporter des indicateurs précis qui seront suivis
- ➔ Envisager un exercice d'évacuation pourrait être intéressant mais anxiogène pour la population.
- ➔ Ce plan permettrait de faire le lien entre les différents acteurs (y compris associatifs) du territoire pour assurer un bon maillage.

**AVAL**

Le suivi des indicateurs du plan permettrait de tirer un bilan des crises et de l'adapter le cas échéant. Tous les acteurs devront être associés à ce bilan.

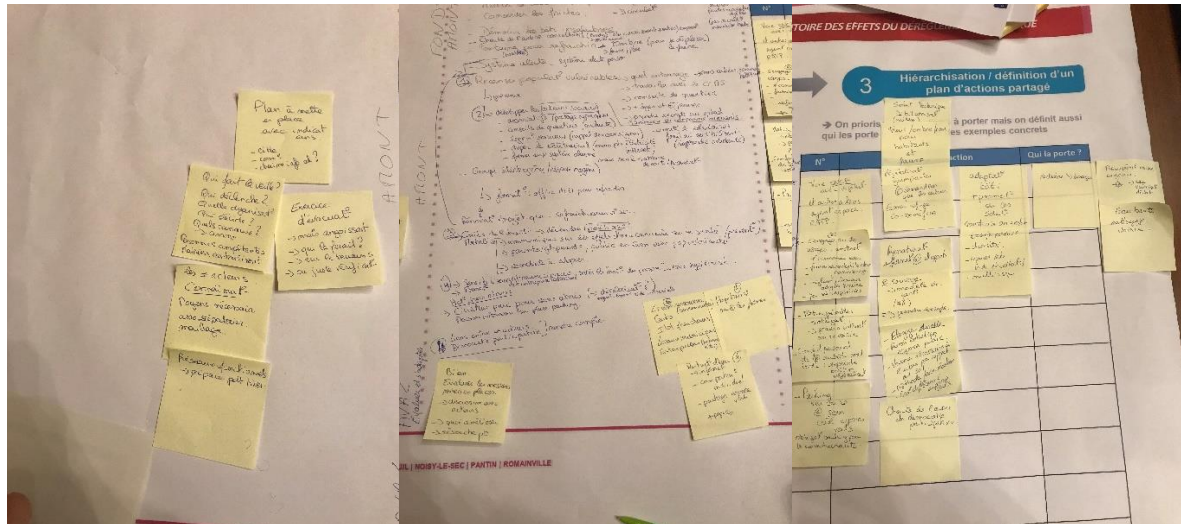


Figure 2 - Méta-plan de la table 2

**Table 3 : Répondre aux besoins essentiels de la population en préservant les ressources**

13 participant.e.s :

- Un.e participant.e de l'association LAB3S et habitant des Lilas (association qui accompagne l'est de Paris dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation)
- Un.e participant.e, association les Ruchers de Romainville (association ayant pour objectif de promouvoir l'apiculture amateur et familiale et de contribuer à la sauvegarde des abeilles)
- Un.e participant.e, écologue travaillant à Est Ensemble à la direction de l'Environnement et de l'écologie urbaine
- Un.e citoyen.ne
- Un.e participant.e de l'association La Sauge (Société d'Agriculture Urbaine Généreuse et Engagée), habitant.e du Pré Saint Gervais,
- Un.e participant.e travaillant à Est Ensemble à la direction de l'eau et de l'assainissement
- Un.e participant.e travaillant à Est Ensemble à la direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine et habitant.e de Pantin
- Un.e participant.e de l'association Bondy Ecologie (association pour la promotion de solutions écologiques en apportant des réponses alternatives aux problèmes locaux d'environnement, d'urbanisme) et habitant.e de Bondy
- Un.e participant.e Vice-président à Est Ensemble et travaillant à la régie publique de l'eau d'Est Ensemble
- Un.e participant.e travaillant à Scala circulaire (réemploi de mobilier)
- Un.e participant.e travaillant au Cerema (établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport)
- Un.e participant.e de l'association Espaces (insertion par les métiers de l'environnement)
- Un.e participant.e de l'association e-graine (mouvement associatif d'éducation populaire composé de bénévoles et de professionnel-les, regroupé-es au sein d'associations locales)

## Réactions et échanges

Les participants ont tout d'abord rappelé la nécessité de **préserver les arbres du territoire et d'augmenter les espaces verts**:

- Arrêter de couper des arbres (et lorsque certains doivent être coupés, démontrer aux habitants que leur état sanitaire le nécessitait en leur donnant accès aux certificats sanitaires)
- **Le chiffre de 6m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant présenté en plénière n'est qu'une moyenne** et le territoire présente de grandes disparités qu'il faut prendre en compte pour prioriser les futurs projets. Par exemple, il n'y a que 3m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant à Bondy.
- Il faut prendre en compte l'enjeu de carence en espaces verts dans tous les projets urbains et assurer un rattrapage de l'offre
- Un participant a demandé quel était le pouvoir de la collectivité pour sauvegarder les arbres et les espaces verts  
→ Réponse d'Est Ensemble : **le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** est un outil qui permet d'encadrer les conditions d'aménagement. Mais c'est un outil lourd.
- **Plan arbre** : planter 20 000 arbres sur le territoire à partir de mars 2023, avec une déclinaison ville par ville. Le plan est issu des propositions de la Convention Citoyenne.
- Il faudrait faire bénéficier les citoyens et les associations du Plan arbres (don d'arbres par l'EPT avec suivi durant 3 ans)
- Il faudrait planter des fruitiers et des comestibles, ainsi que des espèces mellifères en général
- Les participants se sont accordés sur l'importance de la sensibilisation des habitants. Exemple du projet de plantation d'arbres fruitiers à Romainville : les riverains se sont plaints des nuisances occasionnées par la chute des fruits. → **Il faut de la pédagogie.**
- Rappel de l'existence de la charte de l'arbre à Bondy : contraignante pour les promoteurs, elle octroie une valeur marchande aux arbres. Une pénalité peut être appliquée aux promoteurs. Si un arbre est coupé, obligation de planter 2 arbres et d'assurer le suivi pendant 2 ans.
- → L'esprit de la charte de l'arbre est repris dans le PLUI sauf la pénalité financière.
- Il faudrait réaliser une charte de l'arbre d'Est Ensemble contraignante pour les promoteurs pour donner une valeur financière aux arbres comme le département et Bondy
- Le plan arbre oblige un suivi pendant 3 ans
- La Charte de l'arbre de Bagnolet sera votée la semaine prochaine

Il existe également un Plan Canopée en Seine Saint Denis (Initiative départementale) : arbres plantés le long des départementales.

## **Sur le thème de la biodiversité :**

- Un participant a mentionné la **richesse de la biodiversité sur le territoire qui est parfois oubliée** : exemple des chauve-souris, cygnes, canards, renards, sur et autour du canal de l'Ourcq
- Créer des hôtels à insectes avec les acteurs locaux et les distribuer
- Installer des jardins partagés dans toutes les écoles et des composteurs
- Un participant a rappelé que des initiatives artistiques le long du canal de l'Ourcq (émaux représentant des animaux) contribuent à la sensibilisation et à l'information de la population.
- Créer de la signalétique / panneaux d'information sur la biodiversité en faisant appel aux artistes locaux (peintres, céramistes, menuisiers)
- Désimperméabiliser massivement les sols dans les projets d'aménagement
- → **Il faut diffuser l'information sur les espèces présentes sur le territoire** et sensibiliser les jeunes enfants notamment.

Les participants ont ensuite évoqué le thème **de l'eau et de l'assainissement** :

- Des participants ont posé la question de la **récupération des eaux pluviales** : existe-t-il une imposition concernant l'installation de récupérateurs d'eau de pluie ? Réponse d'Est Ensemble : il existe aujourd'hui une recommandation, mais pas d'obligation.
- Les participants se sont accordés sur la nécessité d'**aller plus loin sur le sujet et d'imposer la récupération des eaux pluviales dans certains cas.**
- Il faudrait construire des récupérateurs d'eau dans les projets d'aménagement, si possible en hauteur (bassins suspendus) plutôt qu'en sous-sol pour ne pas perturber la trame noire.

- Il faudrait profiter de la présence de la nappe perchée sur le Plateau de Romainville pour arroser des jardins, entretenir l'espace public, etc.
- Anticiper les besoins en arrosage des arbres plantés : essences adaptées aux changements climatiques, installation de sondes, etc.
- Il existe des études en cours pour l'utilisation des eaux brutes : comment utiliser les eaux issues des vidanges de piscines (difficulté due au chlore) ? C'est aujourd'hui une ressource gaspillée alors qu'elle pourrait servir pour l'arrosage ou le nettoyage.
- **La problématique des eaux souterraines a été abordée** : une ancienne zone de sources a été urbanisée et les eaux ont été repoussées dans les sous-sols. C'est aujourd'hui une contrainte pour la construction (nécessité de repousser la nappe lorsque des parkings souterrains sont construits par exemple). → On pourrait recréer des chemins de l'eau pédagogique. Cela présenterait de nombreux bénéfices : création d'espaces verts, îlots de fraîcheur, sensibilisation. Il existe un projet actuellement sur le territoire : la Promenade des Hauteurs.
- Un habitant a posé la question de la prise en compte de la biodiversité dans ces projets : la promenade des hauteurs inclut la création de mares.
- Les participants se sont accordés pour dire que ces projets sont peu connus et mériteraient plus de communication. Il faudrait assurer un reporting régulier à la population de la mise en œuvre des actions du PCAET
- Concernant les réseaux d'assainissement, ceux-ci sont aujourd'hui surdimensionnés : ils doivent accueillir les eaux pluviales, les rejets des vidanges de citernes, etc... La vidange des citernes tous les ans est un gaspillage : rejet d'eau potable dans les réseaux.
- Un participant a posé la question de la possibilité de récupérer l'eau de pluie pour utilisation dans les toilettes : contraintes sanitaires, possible en logement mais impossible dans des écoles par exemple.
- Valoriser l'eau du Canal de l'Ourcq pour des usages non nobles

Les participants ont ensuite abordé **la question des financements** :

- Une triple problématique pour le territoire : coût du foncier élevé et difficilement abordable pour la collectivité + coût des travaux + coût de la gestion. Si on passe de 6m<sup>2</sup> à 10 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, les coûts de gestion seront multipliés par 2.
- Des financements par l'Agence de l'Eau ont été identifiés.
- Les financements sont très difficiles à trouver pour les thématiques un peu nouvelles comme celle des eaux à ciel ouvert. Valorisation des eaux de sources en Île-de-France, financement éligible auprès de la Métropole du Grand Paris.
- Il faudrait créer une banque de projets et d'acteurs locaux qui participent à l'adaptation au changement climatique et taxer les constructeurs pour financer des projets de renaturation

Les participants se sont accordés sur le fait que **les promoteurs sont un élément clé**. Il faudrait limiter la bétonisation par les promoteurs. Le PLUi est l'instrument principal pour encadrer les aménagements → Il faudrait renforcer les prescriptions du PLUi.

### Pistes d'action

Les participants ont ensuite priorisé des actions à mener sur le territoire :

1. Massifier l'information et la sensibilisation autour des enjeux de protection de la biodiversité, de l'eau et du climat. Cela passe également par la diffusion de l'information au sein des services techniques.
2. Renforcer le PLUi, (protection des arbres, nouvelles plantations, récupération des eaux pluviales, développer les zones N (meilleur équilibre entre zones urbaines et d'espaces verts)),
3. Lancer un projet pilote de « débitumisation » : associer les citoyens dans un projet symbolique de création d'espace vert sur un espace bétonné. Les participants ont mentionné le jardin Casse-Dalle à Romainville : jardin avec poulailler, ruches et plantations. Autre exemple cité : le jardin de la Sablière à Bondy, 1000m<sup>2</sup> d'anciens parkings ont également été transformés en jardin partagé.
4. Créer des chemins de l'eau, renaturer les sources et valoriser cette richesse du territoire.



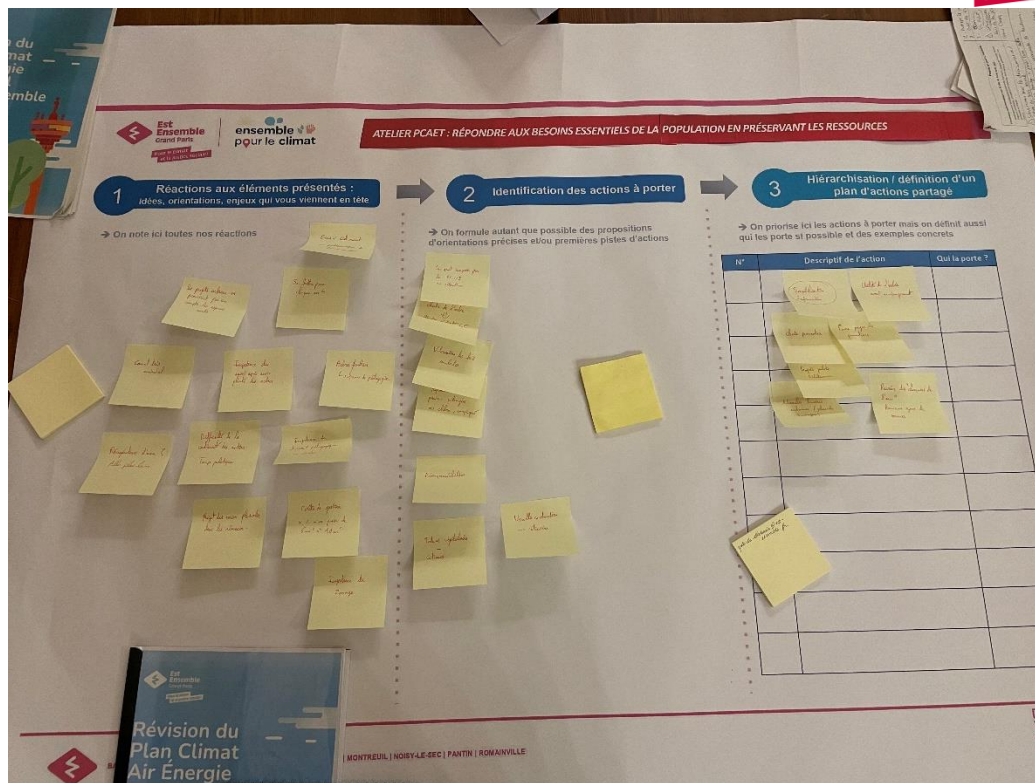


Figure 3 - Metaplan de la Table 3

#### 4. Restitution des débats par table

Chaque groupe de discussion a restitué en quelques phrases les débats et les pistes d'actions proposées.

#### 5. Conclusion de l'atelier

Intervention de Carole Janneteau pour remercier les participants pour leurs contributions et conclure l'atelier.

Cet atelier conclut la deuxième étape de la concertation préalable à la révision du PCAET qui s'est déroulée du 4 octobre au 8 décembre 2022. Les leviers d'actions identifiés par les citoyens et les acteurs du territoire lors des 4 ateliers seront intégrés au plan d'action qui sera construit au premier trimestre 2023.